

D'AUZEVILLE-TOLOSANE



La Lettre

BULLETIN COMMUNAL / N°110 / OCTOBRE 2021

Des vendanges exceptionnelles



P. 11 à 13

Aigusez vos papilles

P. 21 à 27

*Dossier :
Démocratie Participative*

P. 32

*Un élan
d'éco-citoyenneté*

L'esprit de la lettre

La démocratie c'est la possibilité d'introduire, justement au-delà de ce simplisme [la "démocratie de l'émotion"] une vraie réflexion collective. La démocratie ce n'est pas ce choix émotionnel c'est l'intelligence collective en action.

Marcel Gauchet

France Inter émission Ali Baddou
(samedi 07/11/2020)

La Lettre d'Auzeville, comment ça marche ?

Le comité de rédaction n'a pas de composition définitivement arrêtée.

Chacun d'entre vous est le bienvenu.

Quiconque peut envoyer un article sous réserve de se soumettre aux règles minimales ci-dessous :

- Penser à l'intérêt que le lecteur va trouver à cet écrit,
 - Respecter les notions et les personnes citées, vérifier le bien fondé des critiques,
 - Se limiter en volume, faire un découpage en sections, proposer une ou deux illustrations,
 - Dans la mesure du possible, fournir le manuscrit sous forme informatique.
- **INFOS MUNICIPALES** est la seule rubrique rédigée par la municipalité, sous sa seule responsabilité. Elle constitue le « bulletin municipal ».

Avertissement : en cas de besoin, pour améliorer la présentation et pour donner une certaine homogénéité à la publication, des éléments comme titre, sous-titres, intertitres et autres notes peuvent être modifiés ou rajoutés par le comité de rédaction.

Dates de parution :

Mai et octobre.

Si vous souhaitez déposer une contribution, prévoyez que le sommaire est arrêté deux mois avant la publication.

Sommaire

Infos municipales



Mot du maire **p.3**

Cohésion sociale **p.4-5**

Une rentrée douce et sereine **p.6**

Améliorer la communication
au sein de notre commune **p.7**

Le conservatoire naturel
de la commune **p.8**

Auzeville souhaite la
bienvenue aux abeilles ! **p.9**

Le Bois Raméal Fragmenté **p.9**

Expression des Groupes **p.10**

Vie de la commune



Aigüisez vos papilles ! **p.11-13**

Juliette se livre **p.14**

Nouvelle directrice aux Jardins d'Oly **p.15**

L'art urbain - épisode 2 ! **p.16-17**

Remise du Grand Prix ETPA **p.18**

L'art dans la rue à Auzeville-Tolosane **p.18-19**

Un pied dans le Street Art ! **p.20**

Au Casino d'Auzeville,
on gagne à tous les coûts **p.28-29**

Comme une lettre à la poste **p.30**

Auzeville renoue avec les fêtes **p.30-31**

Élan d'écocitoyenneté sur la commune **p.32**

La lutte contre les dépôts sauvages **p.33**

Un grand nettoyage de fin d'été ! **p.34**

Des vendanges exceptionnelles ! **p.35**

Vide-greniers, une histoire d'eau **p.36**

Quizz Sicoval **p.37**

Dossier



Démocratie Participative :
Épisode 1 > État des lieux **p.21-22**

Quels sont les intérêts
de la participation citoyenne ? **p.23**

Osez à Auzeville **p.24**

Plaidoyer pour la participation
citoyenne à la démocratie **p.25**

La démocratie participative semée
à Castanet **p.26**

Qu'attendez-vous de la démocratie
participative ? **p.27**

Lancement de la
Participation Citoyenne **p.27**

Tribune libre



La démocratie participative **p.38**

Vie pratique



Etat civil / Professionnels de santé **p.39**

Bulletin communal n°110 conçu par la Commission Communication

En charge du bulletin communal : Marie-Caroline Chauvet

Comité de rédaction : Jacqueline Carpuat, Juliette Helson, Isabelle Nguyen Dai, Sylvia Rennes, Farida Vincent, Dominique Lagarde, Stéphane Lelong, Jean Renalier, Alain Roynette, François-Régis Valette

Contributeurs : Claire Maylié, Isabelle Nguyen Dai, Virginie Lacaze, Juliette Helson, Jacqueline Carpuat, Sandra Bignalet-Cazalet, Marie-Caroline Chauvet, Marie-Pierre Madaule, Luca Sereni, Matthieu Rougé, François-Régis Valette, Alain Roynette, Stéphane Lelong, Jean-Baptiste Puel

Crédits photos : Jean-Baptiste Puel, Matthieu Rougé, Isabelle Nguyen Dai, Stéphane Lelong, Agathe Degorces, Jacqueline Carpuat, Juliette Helson, Virginie Lacaze, Jamaa Oudot, Guillaume Debeaurain

Réalisation : Imprimerie du Sicoval - Labège



Édito

Le bloc communal : dernier lieu de la démocratie ?

À la lumière de ce qui se passe en matière de politiques gouvernementales depuis plusieurs années, le mouvement de recentralisation rampant a repris son cours par touches successives et cachées sous des discours sans consistance. En réalité, l'État n'a jamais accepté le principe d'une décentralisation au service des citoyens et de leur liberté de décider de l'avenir de leur territoire.

En effet, à la veille du 10^e congrès des maires de France et à quelques mois de l'élection présidentielle, il est opportun de s'interroger sur le devenir de ce qu'on a coutume d'appeler « le bloc communal » (l'ensemble formé par les communes et les diverses intercommunalités) et sur le rôle qui lui sera réservé au sein de nos territoires, ainsi que sur les enjeux auxquels nous aurons à répondre dans les années à venir.

Que reste-t-il des marges de manœuvre pour les politiques locales et les effets positifs de la décentralisation, quand tout est fait pour priver les communes et les intercommunalités du pouvoir de décider de leur politique fiscale réduite à une peau de chagrin ?

Les meilleurs exemples récents sont la suppression de la Taxe d'Habitation ainsi que d'autres taxes moins connues ou le fléchage imposé des crédits d'investissements.

En transformant les ressources fiscales des collectivités locales sous forme de dotations, le pouvoir central a repris la main, supprimant ainsi leurs libertés de choix et leur capacité d'agir en fonctions de leurs spécificités.

Cette reprise en main financière, et les décisions unilatérales de l'État s'accompagnent d'un encadrement toujours plus étroit : « je décide, vous payez, ... ».

Cette conception rigide et jacobine des relations entre les gouvernants et les collectivités ne correspond pas à la réalité des attentes de nos concitoyens qui réclament de la proximité et de la confiance et veulent participer aux décisions qui prévalent à la conduite de leur territoire.

Dans ce contexte qui rend plus complexe l'épanouissement de la démocratie participative, l'intercommunalité devient, à l'évidence, l'échelon partenarial incontournable pour les communes qui la constituent. Elle concourt à garantir une cohésion territoriale en matière de prospective, de stratégie, mais aussi de solidarité et éventuellement d'aide financière.

Pour les communes et la nôtre en particulier, il reste la force de notre démocratie locale et participative qui nous permet d'envisager l'avenir avec confiance et détermination. Celle-ci doit être ludique et avec des outils créatifs pour qu'elle soit source de projets et acceptée par tous.

À nous de déterminer ensemble ce que nous voulons faire de notre territoire communal en conservant nos regards vers ce qui nous entoure.


Dominique Lagarde, Maire d'Auzeville-Tolosane



**Vous pouvez consulter
les comptes rendus des conseils
municipaux en mairie
ou dans la rubrique « La Mairie,
Elus - Conseil Municipal » du site :**
www.auzeville.fr

ADRESSE ET CONTACT

Mairie d'Auzeville-Tolosane
8, Allée de la Durante
31320 AUZEVILLE-TOLOSANE
05 61 73 56 02
accueil.mairie@auzeville31.fr



Commission Cohésion Sociale

« Liberté, égalité, fraternité » sont les 3 valeurs républicaines qui guident le travail de la commission de la cohésion sociale sur toutes nos thématiques : le logement social, l'accompagnement des aînés, l'accès aux droits, la mixité sociale et intergénérationnelle, la lutte contre la fracture numérique, l'isolement et la précarité.

Auzeville sera une commune inclusive

Entretien avec Sylvia Rennes, adjointe à la Cohésion Sociale



Pourquoi vous êtes-vous engagée au service de la commune ?

« Sans doute la volonté de participer activement à la construction d'une société solidaire et co-responsable. Et pour mettre en acte les principes fondamentaux de notre République « liberté, égalité, fraternité ». Le terme de fraternité implique de donner à chacun ce qui lui permet de tenir sa place en toute dignité, dans une co-élaboration des solutions ».

Quelles sont les conditions nécessaires pour que la commission de la cohésion sociale fonctionne ?

« Dans les mandats précédents, cette commission se nommait « Affaires sociales ». En début de mandat, Farida Vincent, Vice-présidente du CCAS et moi avons proposé le terme de « Cohésion Sociale ». La politique sociale est constitutive de l'intervention municipale dans son ensemble : sociale, économique, urbaine, éducative, culturelle, sportive. Il s'agit d'agir non seulement de façon correctrice, mais également préventive, participative et émancipatrice. Pour jouer pleinement son rôle, la commission a besoin impérativement des citoyens, des acteurs associatifs, des techniciens experts, des partenaires institutionnels. »

Quels sont vos champs d'actions ?

« Nous avons dégagé quatre grands axes :

- La politique en faveur des aînés.
- La politique de lutte contre la précarité et l'exclusion.
- La politique en faveur du handicap et de l'inclusion.
- La politique de développement du lien social pour tous les âges. »

Depuis 1 an ½, concrètement, quelles actions ont été menées ?

« Je peux citer la participation d'interprètes en Langue des Signes Française (LSF) lors des commissions, grâce à la collaboration du département de formation d'interprètes de l'université Jean Jaurès, la mise en accessibilité gratuite du site internet de la commune (petit hippocampe bleu qui s'affiche en haut de notre écran), la mise en place de référents de quartier bénévoles, la bourse aux équipements artistiques, sportifs, scolaires lors du Forum des associations, le suivi des personnes les plus vulnérables en période de crise sanitaire et/ou températures excessives, la semaine



bleue épistolaire qui valorise les échanges intergénérationnels, la mise en place d'une grille de cotation pour l'attribution des logements sociaux. »

D'autres projets à l'étude ?

« Bien-sûr ! Le soutien à la création d'un tiers-lieu (lieu ouvert à tous), l'obtention d'un logement d'urgence, un système de logement contre services, des journées sur la thématique des différences, la création d'une halte-répit... **Un travail important est engagé : l'état des lieux de la cohésion sociale dans la commune.** Un questionnaire nommé « **Analyse des Besoins Sociaux** » sera envoyé à tous les habitants. Nous avons besoin des réponses pour avancer ! »

En tant que citoyenne et apprentie-élue, Sylvia Rennes est convaincue que « faire cité » est l'affaire de tous !

Alain Roynette

SYLVIA RENNES

Elle est née dans les Alpes en étant issue d'une double culture franco-espagnole, dans un contexte familial très ouvert aux différences linguistiques, religieuses, culturelles et sociales.

Elle est enseignante à l'IUT de Toulouse où elle est également chargée de mission en tant que référente handicap. 51 ans, mère de trois enfants, Sylvia est arrivée à Auzeville il y a 6 ans, avec son compagnon et leur fille et sont très heureux d'y résider.

Les autres visages de la cohésion sociale



Katia Duarte
CCAS



Farida Vincent
Vice-Présidente CCAS



Éléa Soullard
CCAS



Valérie Régis
Service socio-éducatif



APPEL À CANDIDATURES RÉFÉRENTS DE QUARTIERS

L'équipe actuelle des référents bénévoles de quartiers a besoin de renfort. Afin de couvrir tous les quartiers de la commune, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) lance un appel à candidature pour trouver des personnes désireuses de s'investir. Nous cherchons des personnes sur les quartiers suivants : secteur Mail du Pastel, Opus Verde et Place Tolosane ; secteur du Moulin Armand ; secteur allée des Fontaines ; secteur de l'INRA.

Les volontaires doivent se rapprocher du CCAS en envoyant un mail à ccas.mairie@auzeville31.fr

Pour en savoir plus, consulter le site de la mairie : <https://www.auzeville.fr/vos-referents-de-quartier/>





Une rentrée douce et sereine

Ce jeudi 2 septembre 2021, petits et grands ont repris le chemin de l'école.

Pour cette rentrée, tout était prêt pour accueillir au mieux et dans les meilleures conditions nos scolaires. La majorité des travaux demandés a pu être effectuée durant les vacances et en temps voulu.

À ce jour, 399 enfants sont scolarisés sur notre commune : 137 en maternelle et 261 en élémentaire, ce qui correspond à 3 classes en maternelle et 5 en élémentaire pour chaque structure. Du côté des enseignants, nous retrouvons avec plaisir presque toute la même équipe pédagogique et accueillons deux nouvelles professeures des écoles.

Nous souhaitons à tous et à toutes, présents au quotidien pour accompagner nos petits élèves, une excellente année scolaire. Que celle-ci soit placée sous le signe de nombreux projets porteurs et créatifs.

Marie-Pierre Madaule



EFFECTIFS PAR CLASSE ANNÉE 2021/2022

		AIMÉ CESAIRE	
Nelly Pellicer	PS		23
Sandrine Martin	MS		24
Catherine Monclus	GS		19
Carole Ajac	CP/CE1		24
Florence Blanc	CP/CE1		24
Line Meton	CE2		25
Karine Sapede	CM1		24
Isabelle Labeur	CM2		26
Classe annexée : Pascal Renard	Tous niveaux		5
TOTAL			189

		RENÉ GOSCINNY	
Véronique Carcenac	PS		21
Françoise Yon	MS/GS		24
Delphine Thole	MS/GS		23
Bénédicte Soltani	CP/CE1		25
Mélisandre Rua	CE1/CE2		25
Frédéric Canellada	CE2/CM1		25
Amandine Bousquet	CM1		25
Muriel Forte	CM2		29
UPE2A (Unité Pédagogique pour Elèves Allô phone Arrivants)	Effectif maximum		8
TOTAL			197

TOTAL ENFANTS EFFECTIFS BASE ÉLÈVE = 386

TOTAL ENFANTS AVEC ASEI (AGIR SOIGNER EDUQUER INCLURE) + UPE2A (UNITÉ PÉDAGOGIQUE POUR ELÈVES ALLÔ PHONE ARRIVANTS) = 399



Améliorer la communication au sein de notre commune

Vous avez été 155 à participer à l'enquête abordant les différents supports de communication existant à Auzesville-Tolosane et nous vous en remercions. 90 % d'entre vous avez jugé notre communication satisfaisante ou très satisfaisante, c'est donc très encourageant pour les équipes ! Vous êtes 62 % à utiliser le site internet de la commune et quasiment tous les répondants (95 %) lisent le Télex distribué chaque mois dans nos boîtes aux lettres ainsi que La Lettre d'Auzesville (82,5 %) ; le Flash Info, canal dont l'abonnement (gratuit) est requis touche 64 % des participants à l'enquête.

Les principales suggestions que vous avez faites sont :



Le site internet : vous êtes nombreux à nous demander davantage d'informations pratiques sur la vie communale (actualités, événements, coordonnées des artisans/médecins, informations sur les associations, vie des quartiers, déploiement de la fibre...) avec des informations actualisées régulièrement. Vous souhaiteriez également disposer plus facilement des retours relatifs aux actions des élus (CR conseils municipaux, commissions, présentation et suivi des projets déployés sur la commune...). Vous avez été également demandeurs de trouver des annonces en ligne (offre emploi, logements, services...). Vous aimeriez enfin (pour 8 %) davantage d'interactions avec les habitants – notamment via des réponses aux questions posées en ligne.



La Lettre d'Auzesville : cette lettre communale semble répondre à vos attentes (73 % satisfaits). Certains souhaiteraient davantage de présentations des projets à venir, des décisions du conseil municipal, un bilan des actions mises en place et des témoignages/portraits des habitants. Seuls 14 % ont répondu vouloir participer à l'écriture d'articles, mais si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous écrire !! Ce journal laisse de la place à de la libre expression donc exprimez-vous ! Une suggestion des plus intéressantes est également d'ajouter une rubrique Conseils Pratiques pour avoir régulièrement des conseils en jardinage, cuisine, circuits vélos, échanges de biens et de services... Ce journal doit également permettre d'en savoir un peu plus sur nos associations et les actions culturelles et sportives déployées.



Le Télex : les principales améliorations seraient de le moderniser, en améliorant le contenu (certains d'entre vous proposent de réduire par exemple l'ordre du jour du conseil municipal), ajouter une rubrique « Agenda » et « Petites annonces », avec des informations actualisées. Vous avez été 62 % à souhaiter le voir se dématérialiser.



Le Flash Info (diffusé par mail) et les banderoles affichées semblent convenir à la majorité des lecteurs. Le panneau numérique évoqué n'intéresse in fine que 36 % des répondants.



Pour l'avenir, vous avez été 58 % à nous demander la mise en place d'une application Smartphone « Vivre à Auzesville » et 26 % à souhaiter une page Facebook.

Suite à cette enquête et à la réunion publique organisée pour diffuser les résultats, notre objectif est donc de communiquer de manière partagée, plus accessible et transparente. Différents chantiers vont être déployés sur ce thème de la communication pour que chaque habitant ait accès à une information pertinente et adaptée à ses besoins. Cela ne se fera pas tout de suite mais nous allons y travailler lors des prochains mois. Nous allons notamment prendre en compte vos remarques pour tenter d'améliorer les supports actuels : remodelage du télex, restructuration du site internet, ajouts dans notre Lettre d'Auzesville... puis déploiement d'une application smartphone après concertation avec vous pour affiner les besoins...

Ces supports sont avant tout les vôtres, n'hésitez pas à nous envoyer des articles et des informations à partager avec les autres habitants !

Sandra Bignalet-Cazalet



Le conservatoire naturel de la commune

Afin de respecter les principes de la gestion différenciée (qui consiste à ne pas appliquer à tous les espaces verts la même intensité et la même nature de soins), le service des espaces verts a dû revoir l'intégralité de son travail afin de réintroduire pleinement la nature au cœur de la commune. Son objectif est d'adapter les pratiques en fonction de chaque espace vert (diminution de la tonte, plantation d'arbres, création de massifs pérennes, ruches, nouvelles prairies fleuries, zéro phyto, etc.) afin de respecter l'environnement et de valoriser la biodiversité locale. Elle s'inscrit dans nos engagements en faveur de l'environnement.

Pour parvenir aux objectifs d'une gestion différenciée, des actions ont été entreprises depuis plusieurs années.

Les prairies fleuries et les nouveaux massifs

De nouvelles zones de prairies fleuries ont été élaborées afin de donner plus d'ampleur à notre biodiversité locale, tout en conservant les anciennes. Le sol a été légèrement travaillé (pas de travail en profondeur pour ne pas nuire à la vie souterraine) et des graines florales annuelles et vivaces y ont été semées pour apporter un tapis rempli de fleurs. Nous choisissons des prairies différentes pour varier les floraisons, des espèces adaptées à notre climat pour offrir des abris ainsi que des sources de nourriture et

des zones de reproduction pour la faune locale. Les prairies fleuries ont été créées dans des espaces verts et autour de pieds d'arbres pour les mettre en valeur. Bien entendu, la cueillette est formellement interdite !

De nouveaux massifs ont également vu le jour tout en retravaillant intégralement des vieux massifs pour valoriser la commune. Ces massifs possèdent une majorité de végétaux issus de la récupération sur la commune (division de vivaces et de bulbes, transplantation de semis, etc.). Un grand travail du sol en amont a été exécuté pour limiter l'entretien dans le temps (moins de désherbage) et un paillage naturel de bois fragmenté par le broyeur est étalé sur les massifs. Il permet de nourrir le sol, empêche l'invasion d'espèces indésirables à long terme et attire grandement la faune locale, souterraine et terrestre. De nouvelles espèces arbustives et vivaces ont été plantées pour varier la conception des massifs et apporter de nouvelles floraisons décoratives. Leurs fleurs sont aussi mellifères pour la faune locale, telles que : gaura, lavande, canna, etc...Elles sont adaptées à notre climat et ont peu d'exigences écologiques.

Des espèces variées d'arbres, récupérées dans la nature

Le service des espaces verts de la commune a planté 21 arbres depuis 2019, comme des érables sycomores, des frênes, des chênes

pubescents ou encore des merisiers. Ces espèces, qui sont adaptées à notre climat tempéré, sont des repousses récupérées dans la nature et qui n'avaient aucune espérance de vie étant donné leur zone de croissance sur les bords de chemins, fossés et talus. Cette action annuelle permet de mettre en valeur nos espaces verts et naturels sans passer par une pépinière, avec l'avantage de zéro dépense.



Un entretien économe et respectueux

En parallèle aux prairies fleuries, la tonte a été drastiquement diminuée depuis plusieurs années et adaptée pour répondre aux objectifs de la gestion différenciée. Des fauchages tardifs favorisent le développement de la biodiversité locale, attirant insectes, oiseaux, reptiles et mammifères. Il en va de même pour les haies communales qui ne commencent à être taillées qu'après fin août pour préserver la nidification printanière et estivale des oiseaux. Nous intervenons uniquement sur les haies qui peuvent représenter un danger (visibilité, obstruction d'un passage, etc.).

Depuis 2021, nous avons décidé d'arrêter d'acheter les espèces annuelles horticoles pour les remplacer exclusivement par des vivaces ou de petits arbustes. Ces annuelles représentent un coût important dans le fleurissement et demandent une importante quantité d'eau, notamment l'été. A titre de comparaison, dans une jardinière communale, les annuelles demandent 2 à 3 arrosages hebdomadaires alors que les vivaces n'en sollicitent qu'un seul.





Auzeville souhaite la bienvenue aux abeilles !

La démographie d'Auzeville a fait un bond gigantesque cet été en accueillant son premier rucher associatif. Ce sont près de 200 000 abeilles réparties en 9 ruches qui ont été installées par les apiculteurs de l'association L'Autre Ruche !

Maillon indispensable de la biodiversité, plus que jamais les abeilles doivent aujourd'hui être protégées et mises en avant pour leur rôle primordial de pollinisateurs et de sentinelles de l'environnement.

Avec joie et conviction, la commune a mis à disposition de ces apiculteurs, amateurs et passionnés, une parcelle de près de 200 m², entourée d'une prairie fleurie, d'arbustes mellifères et d'acacia qui régaleront les abeilles en toutes saisons.



En contrepartie, et avec plaisir nous en sommes certains, les membres de L'Autre Ruche participeront à des manifestations locales en faveur de la biodiversité et feront profiter de leur expérience les enfants de la commune dans un objectif pédagogique et de sensibilisation.

Cet espace pourra à terme regrouper une quinzaine de ruches au fur et à mesure de l'arrivée de nouveaux apiculteurs dans l'association.

**N'hésitez pas à vous faire connaître si vous êtes intéressés :
association.lautruche@gmail.com !**

Claire Maylié

LE BRF, une ressource précieuse pour la commune !

QU'EST-CE QUE LE BRF ?

C'est l'acronyme de Bois Raméal Fragmenté, autrement dit, du broyat de branches issues de grosses tailles d'arbres et d'arbustes de la commune !



Le broyeur que nous utilisons résulte d'un achat mutualisé avec les communes d'Aureville, Pechbusque et Vigoulet-Auzil et cofinancé par l'ADEME et la Région Occitanie.

Certaines entreprises paysagères privées viennent également nous déposer gratuitement du BRF dont elles ne se servent pas lorsqu'elles souhaitent éviter une mise en déchetterie payante. C'est un échange gagnant-gagnant pour la commune car c'est une ressource très précieuse par le service des Espaces Verts qui l'utilise dans tous les aménagements paysagers et massifs communaux.

Ce couvert végétal est paré de multiples vertus. Il se dégrade entièrement jusqu'à devenir du terreau, permettant ainsi d'alimenter les sols pauvres (bandes vertes, massifs, etc.) et favoriser les futures plantations.

Il a également d'autres intérêts :

- écologique : produit naturel, biodégradable et local
- économique : peu coûteux et durable, plusieurs années sont nécessaires pour faire disparaître 10/15 cm de couche de BRF)
- environnemental : sa dégradation nourrit les sols dans la durée et favorise

le développement de la biodiversité. Il peut être considéré comme un super hôtel à insectes !

- paysager : en fonction des essences d'arbres, le BRF a différentes couleurs avec lesquelles les agents peuvent jouer pour embellir les massifs
- protecteur : il permet aux plantes de mieux supporter les variations climatiques comme la sécheresse (il conserve l'humidité dans le sol après l'arrosage), les fortes pluies, le gel. Il permet également de moins désherber (paillage épais) et d'éviter le développement d'herbes indésirables sur des sols nus (chénopodes, rumex, liserons...).

Afin de vous permettre de tester ce précieux matériau, nous vous invitons à participer à une journée de sensibilisation : « venez broyer vos végétaux » ! Vous pourrez venir porter les branches issues de vos tailles de haies le 10 novembre prochain sur le parking de la mairie vieille et récupérer le broyat généré pour votre jardin.



Claire Maylié



Expression des Groupes

Auzeville en transition

Depuis juillet la restauration de l'école Aimé Césaire est prise en charge par le SIVURS*. L'impossibilité de trouver un cuisinier a motivé cette décision. Mais qu'est-ce qui a motivé le choix d'Aimé Césaire, l'installation la plus récente (bas d'Auzeville), plutôt que René Goscinny (haut d'Auzeville) ? Nous l'ignorons. S'il s'agit d'une occasion pour tester le SIVURS, les élus d'Auzeville en Transition défendent le maintien d'une cantine scolaire prise en charge par la commune. La qualité des repas servis aux enfants en dépend. Cependant, nous estimons qu'une **seule cuisine pour les deux écoles** peut suffire. Nous préconisons une étude sur la faisabilité et la mise en œuvre de ce projet.

Autre problème, les accès au magasin Casino en bordure de la D813. Un chantier qui fut conçu et bâti sur la base d'un objectif clair : « comment construire un centre commercial où personne ne peut accéder ? ». Belle réussite ! Il semble que le département serait sur le point de réaménager le parking Tisséo. Dans le but de faciliter l'accès au

centre commercial ? Nous l'ignorons. Il y a de nombreux citoyens à Auzeville qui réfléchissent sur la révision de cet aménagement raté. Peut-être faut-il les entendre et les associer au projet.

Sortir de la fuite en avant financière, symptomatique des précédents mandats, est une priorité et nous soutiendrons/valoriserons toute initiative en ce sens.

La recherche d'unité de la commune est enfin essentielle, à rebours des différences déjà perceptibles dans l'aménagement des espaces - plaine, coteaux, quartiers Négret et prochainement Argento - au passé certes différent mais indissociables d'un avenir commun à construire.

**Syndicat Intercommunal de Restauration Scolaire devenu en 2017 le Service Commun de Restauration en application de la loi « Nouvelle Organisation des Territoires de la République ».*

Groupe d'opposition

Auzeville 3D

Nous avons abordé cette rentrée 2021 avec tout l'engagement et la motivation nécessaires pour qu'Auzeville puisse relever les défis auxquels elle doit faire face : préservation du cadre de vie, maîtrise de l'urbanisation et anticipation de la croissance démographique.

Le retour à une dynamique financière positive reste une action prioritaire. Pour ce faire, toutes les pistes d'économies sont étudiées sans tabou. Nous avons pleinement conscience que des mesures de rigueur financière ne font pas un projet politique en soi. Mais c'est l'unique moyen responsable de retrouver les perspectives d'investissements dont la commune a besoin. La commission finances est ouverte à tous ceux qui souhaitent comprendre ces enjeux.

Les actions de démocratie participative auxquelles nous nous étions engagés démarrent. Une première réunion citoyenne autour de la co-construction de projets participatifs a été organisée le 16 octobre

et nous souhaitons poursuivre cette dynamique avec le plus grand nombre, tout au long du mandat.

Nous espérons que vous participerez nombreux à ces démarches ! Le contexte sanitaire à venir nous permettra, nous l'espérons, de développer encore les échanges avec vous.

Nous poursuivons nos actions en faveur de l'environnement en nous appuyant sur toute la compétence du service des Espaces Verts avec qui nous partageons une volonté forte de préservation de la biodiversité. Un rucher associatif a été créé sur la commune et un site de compostage de quartier sera ouvert dans le courant de l'année. Les premières semaines d'extinction de l'éclairage public en nuit profonde semblent donner satisfactions aux Auzevillois. C'est un bon début pour cette année d'expérimentation qui se verra ponctuée par différents événements autour de la biodiversité nocturne et de l'observation du ciel étoilé.

Groupe majoritaire



Aiguiser vos papilles ! Découverte des 5 restaurants d'Auzeville

LA TABLE D'AUZEVILLE INTERVIEW DU CHEF GREGORY TRUILHÉ

Qu'est-ce qui vous a amené à votre métier actuel ?

« Je suis né à Toulouse, j'ai toujours vécu à Toulouse et mon parcours professionnel s'est déroulé à Toulouse et ici à Auzeville.

Je suis resté 9 ans aux Jardins de l'Opéra, puis après un passage au Grand Zinc, j'ai été pendant 7 ans le second de la Table d'Auzeville, où le chef m'a transmis sa passion ».



Quelles ont été (ou sont encore) les difficultés des derniers mois ?

« Avec mon équipe, nous servons 60 couverts midi et soir, et travaillons dans une ambiance familiale. Nous avons trouvé la période Covid compliquée, surtout de ne pas pouvoir recevoir nos clients, mais nous avons apprécié leur fidélité pour les plats à emporter. Bien sûr, rien ne vaut l'accueil sur place et le plaisir de satisfaire en direct nos clients ».

Quel plaisir trouvez-vous dans ce travail ?

« Je suis issu d'une famille gersoise où la cuisine et les bons produits ont toujours eu une place centrale. La ferme de mon grand-père nous fournissait en oies et canards et j'ai toujours vu cuisiner, préparer les confits ou les foies gras. Avec ma compagne aveyronnaise, j'ai le goût du bon produit, pour une cuisine 100 % faite maison comme l'atteste le label « maître restaurateur » du Bib Gourmand. Tout est cuisiné à partir de produits frais, des fonds de sauce en passant par les glaces ».

Quelle est la recette la plus appréciée par les clients ?

« J'aime réaliser une cuisine assez traditionnelle, aux goûts classiques, mais avec des techniques modernes. Le tournedos Rossini ne quitte jamais la carte ; les pâtés, les tourtes, les plats de grand-mère comme la joue de bœuf braisée ou le bourguignon sont des plats que j'aime faire partager, avec un peu plus de gastronomie dans la préparation et le visuel. »

L'ATELIER DES APÉROS TOQUÉS INTERVIEW DE SÉBASTIEN GENTET

Nouveaux venus à Auzeville, Sébastien Gentet et Johan de Witte se sont associés pour reprendre les locaux de l'Atelier du Pont de Bois.

Qu'est-ce qui vous a amené à votre métier actuel ?

« J'ai une formation dans le marketing mais, passionné de cuisine et touche à tout, j'ai voulu partager ma passion en dehors du cercle privé. Johan travaillait déjà au bar d'un restaurant ; il crée de délicieux cocktails. Le midi, la restauration sera classique. Pour le soir, notre concept est de proposer des apéritifs dinatoires haut de gamme avec des produits frais et





de qualité, sélectionnés chez de petits producteurs. Nous sommes ouverts le midi du lundi au vendredi et le soir du jeudi au samedi.

Nous avons un deuxième établissement à Toulouse, place Occitane, et nous allons aussi ouvrir très prochainement une épicerie en ligne avec un service de livraison partout en France ».

Quelles ont été (ou sont encore) les difficultés des derniers mois ?

« La pandémie a bien évidemment impacté nos activités mais nous l'avons aussi vécue comme une pause qui nous a permis de dégager du temps pour affiner le concept et le projet des Apéros Toqués. Finalement, nous l'avons prise comme une aubaine ».

MONSIEUR M, PIZZERIA

INTERVIEW DE GUILLAUME MADEC

Guillaume Madec, arrivé à Auzeville en 2017, reprend, avec son équipe, le local de Bego One dans le centre Opus Verde en bordure de la RD813 et fonde la pizzeria Monsieur M.

Qu'est-ce qui vous a amené à votre métier actuel ?

« C'est un concours de circonstances. Je suis entrepreneur et je cherchais un local pour développer une activité autour des métiers de bouche. Une opportunité s'est présentée à Auzeville. L'idée initiale était d'ouvrir une cave avec charcuteries et fromages mais le créneau étant déjà pris sur ce secteur, la pizzeria s'est révélée une bonne alternative ».

Quelles ont été (ou sont encore) les difficultés des derniers mois ?

« Les principales difficultés sont liées à notre zone d'implantation. 80% de notre activité est du « sur place ». Avec les contraintes sanitaires, l'école ESMA/ETPA ainsi que les entreprises installées à Opus Verde ont changé leur mode de fonctionnement en favorisant le télétravail durant les divers confinements. Nous avons eu une grosse perte d'activité. Aujourd'hui la vente à emporter a pris de l'ampleur et nous sommes à peu près à l'équilibre. Par ailleurs, le manque de visibilité depuis la RD 813 est un souci depuis le début de notre activité. Nous avons eu l'autorisation de la mairie de poser prochainement un panneau au niveau du feu de signalisation afin d'y remédier au moins en partie.

Il aurait été facile de fermer avec toutes les aides de l'Etat liées à la pandémie. Mais je suis attaché à cet établissement et mes autres activités me permettent de le maintenir à flots alors, ... l'aventure continue ! »

Quel plaisir trouvez-vous dans ce travail ?

« Nous avons notre propre affaire, nous pouvons la faire évoluer comme nous le souhaitons, à notre rythme et en prenant le temps nécessaire. Nous voyons des gens contents, nous partageons notre passion. Nous avons la chance de faire ce que nous aimons, il n'y a pas mieux ! »

Quelle est la recette la plus appréciée/plébiscitée par les clients ?

« C'est encore un peu tôt pour le dire. Mais je peux vous parler du plat du chef que nous mettrons bientôt à la carte du soir. Ce sera un rôti de magret fourré au foie gras basse cuisson avec une sauce aux raisins et au cognac. Le soir, vous pourrez aussi déguster une planche de charcuterie fine et fromages affinés, une planche végétarienne ou des tapas, accompagnés de cocktails savamment dosés et de vins minutieusement choisis ».

Quel plaisir trouvez-vous dans ce travail ?

« J'aime proposer à nos clients des produits frais, de qualité comme du jambon Serrano affiné 24 mois. Nos pâtes à pizza sont faites 100% maison à base de farine bio. Cela fait partie de nos valeurs. C'est une grande satisfaction de voir notre clientèle fidèle. Nous menons également un travail très intéressant avec l'école ESMA/ETPA et les étudiants. Nous avons la chance d'être dans un lieu très agréable, ouvert. La terrasse est calme, ensoleillée avec une belle vue. C'est très appréciable ».

Quelle est la recette la plus appréciée/plébiscitée par les clients ?

« Le bestseller est sans contestation l'occhialino mais ma préférence va à la Basque avec notre fameux jambon Serrano affiné 24 mois, de la tomme de brebis et de la confiture de cerises noires. Nous proposons également une pâte à pizza à base de farine de chanvre qui fait venir les gens de loin, soit pour se conformer à un régime sans gluten, soit simplement par goût ».





INTERVIEW DE MONSIEUR THEA

« DÉLICÉS D'ASIE »

Aux « Délicés d'Asie » créé dans les années 90, le restaurateur, originaire du Cambodge est aux commandes depuis 10 ans.

Qu'est-ce qui vous a amené à votre métier actuel ?

« Je suis tombé dedans, la restauration étant l'activité de ma famille ! Ma formation initiale était : électricien/réparateur en électroménager. Au départ, la restauration n'était pas un choix mais juste un revenu, le temps d'obtenir mon permis de conduire pour exercer mon premier métier. Puis, l'habitude est restée ! »

Quelles ont été (ou sont encore) les difficultés des derniers 18 mois ?

« Difficultés très importantes liées à la réglementation en constant changement : « Gestes barrières », distanciation, matériel de protection à se procurer, recherche des dernières et bonnes informations.

La fermeture du restaurant a donné droit à des dispositifs de soutien. Mais l'élaboration du dossier s'est révélée très compliquée même avec l'aide du comptable !

Difficultés liées aux fournisseurs asiatiques : absences des marchandises indispensables et retards dans leurs livraisons. L'augmentation des prix et sa répercussion sur le coût des menus qu'il faut gérer au mieux pour la clientèle ! Le volume des plats à emporter a peu varié ces derniers mois car nous l'avons mis en place depuis de nombreuses années avec un réel succès. »

Quel plaisir trouvez-vous dans ce travail ?

« Je n'ai pas grand plaisir à faire la cuisine car ce n'est pas un choix, mais j'ai une équipe très motivée !

Ma vie de famille est très difficile compte tenu des horaires très chargés ! Par contre, pour moi, les relations humaines sont très importantes et le plaisir d'accueillir les clients, échanger des plaisanteries compense tous ces désagréments ».

Quelle est la recette la plus plébiscitée par les clients ?

« Dans les entrées les assiettes variées ont beaucoup de succès mais le choix d'un plat se fait surtout en fonction des sauces. Les plus plébiscitées sont la sauce au Curry et Thaï. »



LE GRAND VATEL

INTERVIEW DE JEAN-FRANÇOIS BAILLES

Qu'est-ce qui vous a amené à votre métier actuel ?

« Dès l'enfance, je ne pensais qu'à manger ! Cette attirance vers la nourriture m'a amené à créer plusieurs restaurants. : « L'Escarbille », « le café des Garçons » puis, en 2009, j'ai monté une société avec un ami et nous avons acheté un terrain au Pont de Bois. Ensuite, nous avons fait bâtir ce restaurant ! »



Quelles ont été (ou sont encore) les difficultés des derniers 18 mois ?

« Nous avons subi une perte importante de clientèle à laquelle s'ajoute l'impossibilité de « plats à emporter » car l'emplacement n'y prédispose pas. Les importantes aides de l'État se sont arrêtées le 31 août. Maintenant, l'ouverture du restaurant ne couvre pas les frais. D'ici Décembre nous attendons la reprise et prendrons une décision pour la suite ».

Quel plaisir trouvez-vous dans ce travail ?

« J'ai un plaisir surtout relationnel avec la clientèle. Il y a des habitués 2 à 3 fois par semaine. Mais en ce moment c'est difficile de travailler à perte ! ».

Quelle est la recette la plus plébiscitée par les clients ?

« Les plus simples : les magrets au miel... la blanquette de veau ... et surtout les poissons : dorade royale, seiche... « la Parillada » a aussi beaucoup de succès ! ».



Juliette se livre

Premier « Portrait d'Auzevillois », entretien avec Juliette Casaurang-Helson, auteur de « Ça bouge en cuisine, journal des saveurs d'une confinée », paru en décembre 2020.

Le fil rouge de Juliette : l'échange et le partage.

Pourquoi ce livre ?

« L'alimentation a toujours été un engagement et un environnement familial chez moi, le potager, la cuisine, le partage ; nous avons tout dans le jardin !

Quand je suis venue à Paris, j'apportai des victuailles, très appréciées par mon entourage. Adhérente au mouvement Slow Food, je suis très sensibilisée au produit et à son environnement (circuits courts...) et depuis quelques temps, je participai à un forum « what's for tea » (« tea » étant le dîner en Australie...) ; chaque participant partageait ses photos pour se donner des idées.

Pendant le premier confinement, j'ai réalisé que j'avais des trésors dans ma cuisine, des épices, des sauces, et j'ai voulu utiliser ce que j'avais, tout en sortant de chez moi le moins possible, environ tous les huit jours.

L'intention de ce livre était de mettre en avant tout ce pourquoi je me bats : les produits de proximité, l'anti-gaspi (tout utiliser dans le produit), les produits de saison, je voulais partager ceci avec d'autres.

C'est un livre témoignage et si je peux inspirer, donner l'idée de prendre les ingrédients et ensuite que chacun ajoute son produit, son idée, pour la couleur, le goût, selon ce que vous avez dans votre cuisine... pour que chacun se fasse ses propres recettes – et puisse cuisiner simplement ! »

Qui est Juliette ?

Toulousaine depuis une dizaine d'années pour raisons professionnelles et personnelles, Juliette habite à Auzeville depuis un an, heureuse de se rapprocher d'un de ses fils et de ses petits-enfants. Informaticienne de formation, normalienne, Juliette a une passion pour les nouvelles technologies et a travaillé dans plusieurs entreprises de services et les vingt dernières années dans le groupe Thales, en région parisienne.

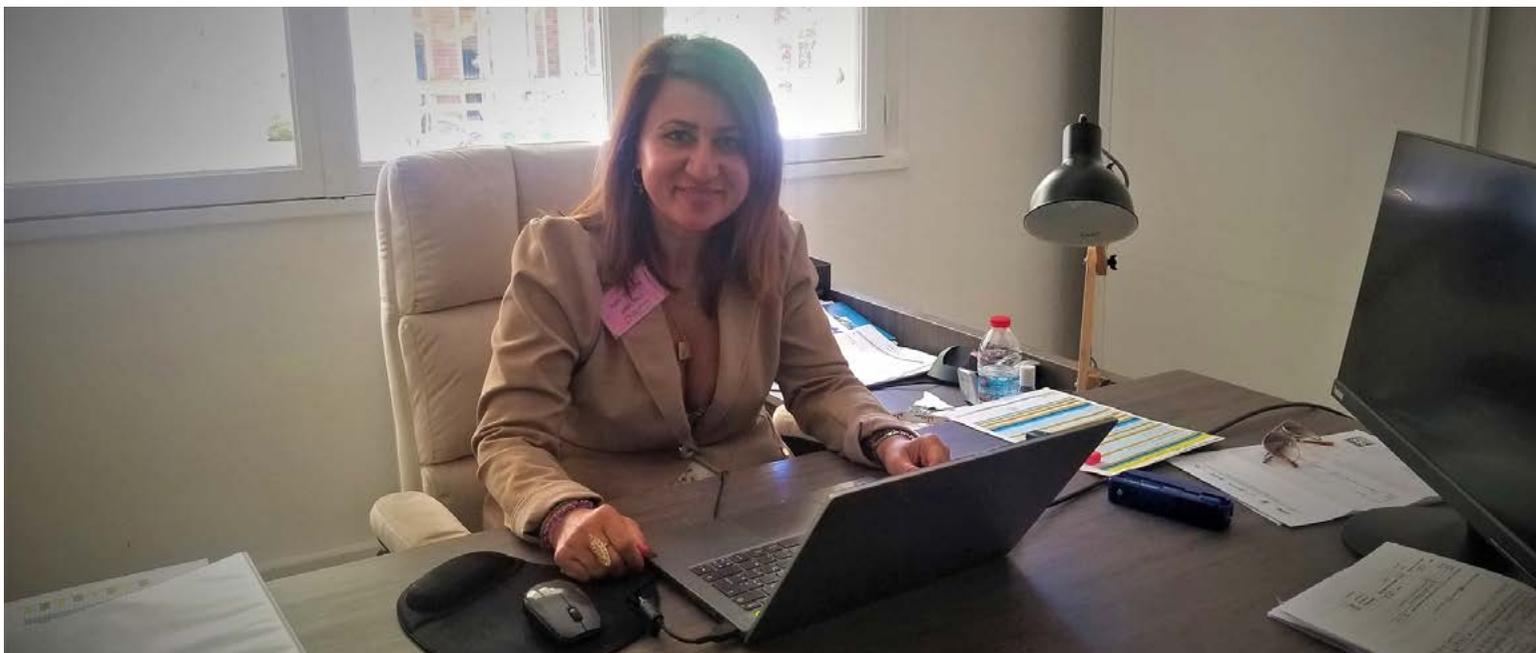
Elle a toujours été sensible à la transmission et à la passation ; pouvoir réfléchir sur ses propres compétences pour continuer à évoluer. C'est un fil rouge fort dans ses témoignages et ouvrages précédents :



Le premier « Regards féminins sur un monde qui ne l'est pas : l'entreprise » a été édité chez Publibook. Son second livre était le résultat de toute une réflexion professionnelle sur la transmission et sur une nouvelle période de vie : « En avant la retraite », édité chez l'Harmattan.

Si vous voulez en savoir plus, explorez le blog de Juliette : livre.helson.org. Un autre de ses hobbies : les cercles de lecture. Là-encore, il s'agit de partage et découverte autour d'un livre ; vous trouverez aussi ses coups de cœurs sur son blog !

Marie-Caroline Chauvet



Une nouvelle directrice aux Jardins d'Oly

Rencontre avec Nadia Tebourbi, arrivée le 1^{er} avril 2021 à la direction de l'EHPAD, les Jardins d'Oly.

Quel est votre parcours avant les Jardins d'Oly ?

« J'ai un BTS comptabilité et je voulais travailler auprès du public fragilisé. J'ai été pendant plus de dix ans, adjointe de direction à Toulouse dans un EHPAD. Puis j'ai repris mes études pour obtenir un master 2 en gestion des entreprises sanitaires et sociales qui m'a permis d'accéder au poste de directrice. »

Pourquoi venir à Auzeville ?

« Le PDG de Philogéris m'a demandé de prendre en charge l'établissement qui était en difficulté. Il y avait un mal-être chez les salariés dans un contexte de crise sanitaire ce qui a rendu les choses plus compliquées pour eux mais aussi pour les résidents. Je tiens d'ailleurs à rendre hommage à la direction du groupe avec laquelle

je suis en étroite collaboration et qui m'accompagne pendant cette période difficile. »

Qu'avez-vous mis en place depuis votre arrivée ?

« Je base mon travail sur l'écoute, je m'appuie sur une équipe soudée, ici depuis longtemps ; je suis sur le terrain au plus près des salariés. J'ai instauré des réunions pluridisciplinaires toutes les semaines autour du médecin coordonnateur, le Dr Serra et l'infirmière coordonnatrice Hayet Belkasimi. Cela permet des échanges et de ne pas laisser les choses s'aggraver. Il y a l'intervention d'un ergothérapeute pour travailler sur la qualité de vie au travail et le soin auprès des résidents. Nous mettons également en place le document unique des risques psycho sociaux avec la CARSAT (Caisse

d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail). Nous faisons un état des lieux des besoins, du matériel nécessaire pour accompagner le personnel et les résidents. Depuis septembre la psychologue Aurélie Sanchez intervient plus souvent car les ASH, soignants, infirmiers évoquent leur souffrance. J'essaie d'anticiper ou de réagir au plus vite. Les salariés voient que l'on prend en compte leurs problèmes. »

Et avec la mairie ?

« Je souhaite instaurer un vrai partenariat avec la commune et relancer les projets d'avant-covid. Nos résidents sont des habitants d'Auzeville. Il est important de faire du lien intergénérationnel entre nous et le reste de la commune. »

Virginie Lacaze



L'art urbain - épisode 2 !

L'épisode 1 figurait p. 30-31 de la précédente Lettre d'Auzeville

PETITE HISTOIRE D'UN MOUVEMENT PLANÉTAIRE

Les origines du street art sont loin d'être récentes. En attestent les peintures rupestres des hommes des cavernes, ou encore les fresques de l'Antiquité.

Certains estiment que le street art serait né au début du XX^e siècle, manifestation des grandes contestations politiques, sociales ou économiques de l'époque. Au Mexique après la révolution de 1910, de nombreuses peintures murales apparaissent. Au même moment en Russie, les fresques de propagande fleurissent les murs. C'est le début d'une ère artistique qui s'étendra à toute la planète : mur de Berlin, Sardaigne ... De grands artistes s'associeront à cette mouvance.

Dans les années 1980, cette nouvelle forme d'art prend de l'ampleur, en France notamment, grâce à Jérôme Mesnager par exemple et à ses silhouettes blanches bien connues.



Jérôme Mesnager



Fresque We Are The Youth - Philadelphie - 1987.

Dans le même temps à New York, Keith Haring, influencé par le graffiti et soucieux de toucher un large public, crée ses premières œuvres dans le métro et au Club57. Il s'est en partie inspiré des dessins du désert de Nazca.

Les années 1990 voient l'arrivée d'artistes comme Banksy en Grande-Bretagne ou encore Blu en Italie. Chez les Français, des artistes comme Invaders s'imposent dans les rues parisiennes, puis dans les autres capitales du monde.



Invaders

Les années 2000 marquent un réel tournant pour le street art, il est enfin reconnu comme un art à part entière. À Paris, l'association M.U.R (Modulable, Urbain et Réactif) est créée, regroupant 80 artistes. Tous les 15 jours, un artiste expose son œuvre sur de grands panneaux publicitaires rue Oberkampf à Paris.

En France, 2009 est l'année de consécration pour cet art éphémère. En mars une exposition au Grand Palais regroupe 150 tagueurs internationaux. En juillet, la Fondation Cartier organise une exposition collective « Né dans la rue ». Les collectionneurs affluent, l'art urbain est reconnu comme un mouvement artistique.



ET AUZEVILLE DANS TOUT ÇA ?

New York, Paris, c'est bien joli mais ces capitales sont loin de notre quotidien ! Et pourtant, l'art urbain est bien accessible aux villes beaucoup plus modestes. Par exemple, tout près de chez nous, la commune gersoise de Lombez, 2.200 habitants, s'est lancée dans l'aventure en 2017.

À l'initiative de la communauté de communes « Pays Portes de Gascogne » et avec le soutien de la mairie, les graffeurs toulousains Mayé, Mondé et Reso, du collectif Bayah Dezign, se sont appropriés les murs de Lombez, afin de mettre en valeur le patrimoine remarquable de cette jolie petite ville en le croisant avec le courant artistique singulier qu'est le street art.

Durant deux semaines, les artistes, installés en résidence, ont réalisé des fresques collectives et un parcours artistique urbain, en mettant en avant des messages poétiques et littéraires d'auteurs contemporains choisis en concertation avec la Maison des Écritures de Lombez. Ont également été proposés : des interventions graphiques auprès des écoles, des ateliers jeunes, une réunion publique, des rencontres avec les habitants ainsi qu'une inauguration avec conférence et visite guidée de la ville par les artistes !



Une dizaine d'œuvres ont ainsi vu le jour. Les artistes se sont amusés avec le patrimoine, accordant avec humour et poésie les thèmes et les couleurs des fresques dans leur environnement. Personnages aux membres filiformes et biscornus de Mayé, touches colorées réveillant la cité de Reso et calligraphie de Mondé illustrent ce parcours urbain en se jouant de l'architecture, mettant en lumière des lieux oubliés et des détails invisibles. Ils redonnent vie au patrimoine !

Alors, pourquoi pas à Auzeville ?

Isabelle Ngyuen Dai



Remise du Grand Prix ETPA Jeu Vidéo 2021

Le mercredi 30 juin, a eu lieu à l'école ETPA d'Auzeville Tolosane, la remise du Grand Prix du jeu vidéo 2021.

Depuis 2012, la section Jeu Vidéo a pour vocation de former des professionnels, artistes, designers et techniciens, de haut-niveau dans ce domaine. Cette formation se fait en trois ans avec un ancrage très marqué dans le monde professionnel. Estimant qu'il est indispensable d'amener ses élèves au plus près des réalités de leurs futurs métiers, l'ETPA s'entoure d'une équipe de spécialistes pour dispenser ses cours et ses ateliers. Au sortir de l'école, les étudiants sont prêts à intégrer les diverses structures susceptibles de recourir à leurs talents. Studios et éditeurs de jeux vidéo, agences de communication digitale, ou encore entreprises technologiques, sont quelques-uns des acteurs auprès desquels des étudiants diplômés pourront se rapprocher.

Organisée à la fin de la dernière année d'étude, la rencontre avec le jury est l'occasion pour les étudiants de montrer leurs travaux et de se présenter aux nombreux professionnels présents. Les jeux sont testés par les professionnels et les familles conviées à cette occasion.

La qualité des quatre jeux en lice est impressionnante ! La créativité et la technicité sont au rendez-vous. L'engagement des étudiants en cette période difficile de pandémie est à saluer tout particulièrement.



Le jury a remis le Grand Prix à « REWINDER », un jeu de plateforme prometteur, dynamique, avec différentes ambiances lumineuses et attrayantes ayant pour cible les joueurs confirmés. « SIREN Rex Maria », jeu d'aventure solo, remporte quant à lui, le coup de cœur du jury avec notamment un graphisme prodigieux, qui se met au service d'un scénario immersif incroyable.

Comme le dit cet étudiant de l'équipe lauréate : « *Ce n'est que le début. ON ARRIVE !* »

Isabelle Nguyen Dai

L'art dans la rue à Auzeville-Tolosane

Retour sur cette joyeuse et originale balade printanière où l'art a battu la campagne par une exposition ambulante égayant petits et grands.

Malgré la pandémie, malgré une météo très joueuse, malgré les petits aléas de dernière minute, les artistes étaient au rendez-vous pour la balade artistique le dimanche 20 juin. Et le public aussi !

Le partenariat entre la municipalité et la section Place Auz'artistes du Foyer Rural René Lavergne a permis de donner le jour à un nouveau format à la traditionnelle exposition d'artistes amateurs se tenant habituellement en début d'année à la salle de La Durante.



Le logo de l'exposition réalisé par Julia Fernandez, élève de première STD2A arts appliqués au lycée des Arènes de Toulouse, a guidé les visiteurs le long d'un cheminement éphémère, tel un jeu de piste, d'un lieu d'exposition à l'autre à travers la commune.

Une quinzaine d'artistes de tous âges, toutes techniques confondues, étaient présents parant ainsi, le temps d'une journée, les façades et autres mobiliers urbains de mille et une couleurs.



Ce faisant, ils ont créé un espace d'échange très apprécié des passants



Certains parents de jeunes enfants ont notamment apprécié cette formule moins formelle d'exposition : « Les enfants pouvaient regarder à leur rythme et ensuite courir et jouer, nous laissant ainsi le loisir d'en profiter tranquillement ». D'autres ont apprécié le côté ludique, ou « décalé » en découvrant des tableaux accrochés aux arbres... D'autres enfin ont découvert ou redécouvert des lieux, inaccessibles en voiture, tel que le bois de La Durante où des tableaux étaient accrochés.

Huit panneaux de photographies de l'exposition d'art urbain Lay Up (à Toulouse jusqu'à la fin du mois de juillet), prêtées par le graffeur Loïc Mondé et le photographe Fabien Sans, ont également égayé le trajet, apportant une nouvelle ambiance à l'exposition. Ce partenariat avec le monde du Street Art s'inscrit dans la mise en œuvre d'une politique culturelle de la municipalité visant notamment une réappropriation des espaces publics, que les Auzevillois ont réinvestis et redécouverts lors

des divers confinements. Cette forme d'expression actuelle, engagée, en perpétuelle réinvention, englobant toutes les techniques artistiques réalisables dans la rue ou dans l'espace public, peut être un moyen de redonner leur dimension sociale à ces lieux en provoquant des échanges culturels, intergénérationnels et permet de poser un œil nouveau sur eux.

Dans tous les cas, art urbain ou non, les artistes et le public se sont retrouvés avec un plaisir partagé et leurs immenses sourires en ont été la preuve !

Isabelle Nguyen Dai





Un pied dans le Street Art !

Le samedi 2 octobre a eu lieu, à Auzeville Tolosane, le vernissage de l'exposition « Street Art, l'art urbain du Graffiti aux installations ». Prêtée par la Médiathèque Départementale et installée grâce à Stéphanie Lanussol, directrice de la médiathèque d'Auzeville, cette exposition photographique nous permet, jusqu'au 30 novembre 2021, de visiter l'histoire de ce mouvement artistique, des différentes techniques ou supports possibles, etc.



La mairie d'Auzeville a demandé à l'agence Bayah Dezign d'animer ce vernissage à travers un « live painting ». Superstop, artiste toulousain talentueux qui a notamment exposé à Londres en mars dernier et plus récemment à l'occasion du Printemps de Septembre à Toulouse, a peint en direct une œuvre originale qui sera installée dans le hall de la mairie.

Cet événement s'inscrit dans un projet mené par la mairie autour de l'art urbain. L'enjeu est de mettre en avant l'identité de la commune qui est à la croisée de deux mondes, urbain et rural. Ce projet associera les associations locales, les écoles, la maison de retraite et tous les citoyens volontaires.

La mairie a profité de l'occasion pour faire une demande spéciale à l'artiste Superstop, en lui demandant d'inclure à son œuvre un élément du travail de la première street artiste afghane, Shamsia Hassani.

En France, la liberté d'expression semble une évidence, mais il est important de rappeler que ce n'est pas le cas partout. La jeune femme de 33 ans,

professeure de la faculté des beaux arts de Kaboul, se bat depuis 2010 pour représenter des femmes fortes, insoumises à travers des œuvres magnifiques. Mais depuis la prise de pouvoir des Talibans en août dernier, elle ne peut plus créer que depuis son studio et ne partage plus son travail que via son compte Instagram [@shamsiahassani](https://www.instagram.com/shamsiahassani/?hl=fr) (<https://www.instagram.com/shamsiahassani/?hl=fr>).

Ses fresques pleines de couleurs, de vie et d'énergie sont aujourd'hui beaucoup plus sombres et dévoilent des scènes poignantes. Dans la rue, nombre de ses œuvres ont été recouvertes.

L'artiste Superstop a choisi d'intégrer à son œuvre la fleur de pissenlit, signature de l'artiste afghane et symbole d'espoir.

Pour compléter l'exposition, Loïc André, alias Mondé, gérant de Bayah Dezign, artiste graffeur toulousain de renommée internationale et co-fondateur des expositions monumentales toulousaines Mister Freeze ou plus récemment Lay Up, animera une conférence sur le thème du street art le **vendredi 19 novembre à 19 heures** toujours à la médiathèque



Plus d'informations <https://www.auzeville.fr/>

Isabelle Nguyen Dai





Démocratie Participative :

Épisode 1 > État des lieux

Enjeux et approches de la participation citoyenne

La participation citoyenne existe depuis de nombreuses années dans notre commune, notamment à travers les commissions extra-municipales auxquelles tous les habitants peuvent participer mais le sujet va bien au-delà et de nombreuses communes, comme la nôtre, se mettent en marche à travers différentes expériences. Pour certaines ce sont les comités de quartier, pour d'autres, les budgets participatifs ; à chaque fois, l'important est de commencer une démarche et apprendre de ce qui fonctionne et ne fonctionne pas. Notre proposition de « journées de participation citoyenne » à Auzeville est un exemple de ces expériences, où nous souhaitons rassembler des citoyens pour imaginer ensemble des projets qui peuvent être menés par les citoyens pour faire rayonner notre commune et continuer à créer du lien social. Pour cela, nous avons besoin de vous !

Vous trouverez dans ce dossier des éléments de définition et d'approche pour continuer à construire ensemble ces démarches.

Marie-Caroline Chauvet / Laurent Guerlou

De quoi parlons-nous ?

Commençons par une définition possible, parmi de nombreuses propositions :

La démocratie participative est une offre institutionnelle de participation. Un phénomène politique, institutionnel et social, regroupant : « l'ensemble des dispositifs institutionnels, officiellement mis en œuvre par les autorités publiques, à toutes échelles, dans le but d'associer tout ou partie d'un public à un échange de la meilleure qualité possible, afin d'en faire des parties prenantes du processus décisionnel dans un secteur déterminé d'action publique (Gourgues, 2013).

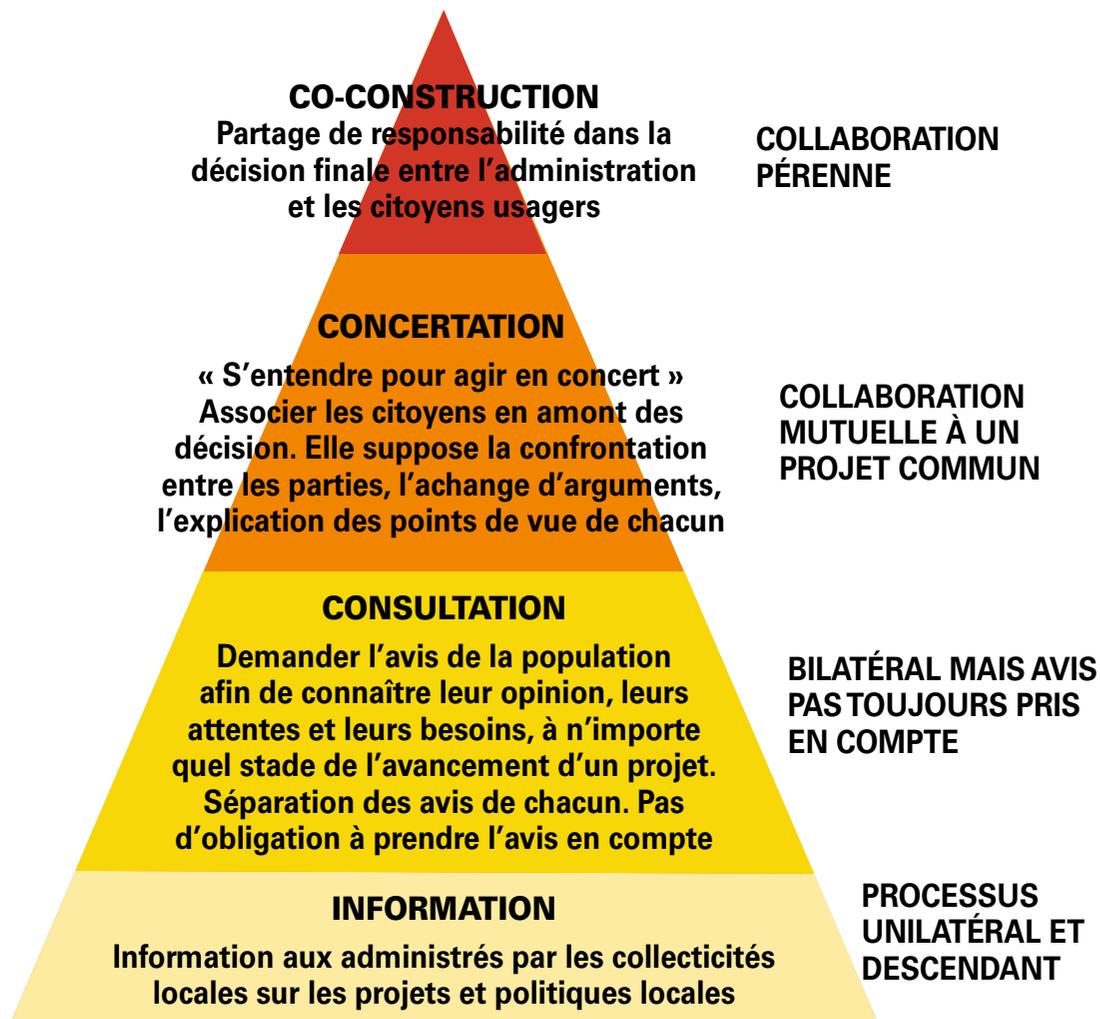
La participation citoyenne désigne l'ensemble des activités par lesquelles les citoyens entrent en relation avec les décideurs publics. Les échelles de la participation sont de plusieurs niveaux : information, consultation, concertation, co-construction, mais la participation ne se limite pas à la seule expression citoyenne dans le cadre des dispositifs de l'action publique et déborde les cadres imposés.

On peut distinguer deux types de participation citoyenne : descendante (les pouvoirs publics ouvrent des espaces de dialogue et d'explication, dans une logique d'offre) et ascendante (expression d'une demande sociale) ; quelle que soit la forme de la participation citoyenne, l' élu détient la responsabilité juridique de la décision finale.

Suite page 22



Le niveau de participation citoyenne est souvent défini de la manière suivante :
INFORMATIONS, CONSULTATION, CONCERTATION, CO-CONSTRUCTION :
QUATRE COMPOSANTES DE LA PARTICIPATION CITOYENNES



Un principe de base : l'accès pour tous à l'information.

L'information doit porter bien entendu sur le projet lui-même, mais également doit contenir des éléments de compréhension du contexte du projet. Le citoyen a alors la capacité de partager le projet, devenir acteur, participer au débat et faire des propositions.

Source : dossier rédigé par le CODEV (la participation citoyenne au Sicoval), présenté en septembre 2017 au conseil de communauté du Sicoval.

Quels sont les intérêts de la participation citoyenne ?

Décider dans l'intérêt général

- > Mobiliser le vécu citoyen : les habitants peuvent apporter des expériences de vie et connaissances non négligeables
- > Réduire les pertes de temps et les moyens investis : anticiper et éviter les erreurs, ainsi que les remises en cause ou modifications
- > Adapter les projets aux besoins des usagers : le succès d'un projet est tributaire de l'usage qu'en feront ses utilisateurs. Les associer permet de bien prendre en compte leurs besoins, d'adapter le projet et de leur en faire partager l'intérêt.

Surmonter les conflits

- > Gérer les conflits : le dialogue entre les personnes ayant des intérêts divergents permet de chercher une solution qui intègre le plus possible les contraintes des uns et des autres, minimisant ainsi les risques de conflits. La participation citoyenne développe les capacités de plusieurs communautés à travailler ensemble se traduisant ensuite par du lien social.
- > Réduire les risques de contentieux : assumer les contradictions et conflits existants afin de trouver des solutions qui, tout en répondant aux objectifs du projet, puissent satisfaire le plus grand nombre.

Faire adhérer aux communs

- > Responsabiliser le citoyen : l'échange de savoir entre les élus, les techniciens, les associations et la population permet de créer une forme de responsabilisation collective des citoyens vis-à-vis de l'intérêt général.
- > Créer une dynamique favorable : la participation permet de susciter progressivement l'intérêt de tous les acteurs concernés par le projet et de limiter les éventuelles frustrations individuelles en trouvant ensemble des solutions alternatives.
- > Dépasser les intérêts individuels : dialoguer avec d'autres personnes permet de mieux comprendre les notions du commun et de l'intérêt général.

Sources : Mission Démocratie Participative du CD 31 et « Guide de la participation citoyenne », Sicoval décembre 2020

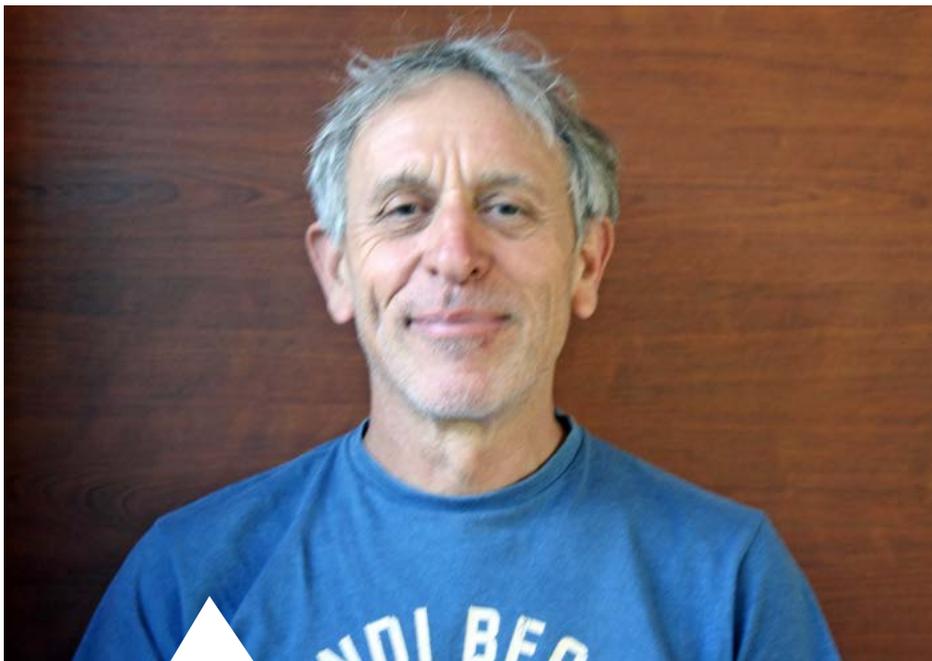
Pour en savoir plus : voir l'éclairage de Jo Spiegel maire de Kingersheim de 1989 à 2020
<https://vimeo.com/277242602>
<https://www.vie-publique.fr/parole-dexpert/279196-la-democratie-participative-par-loic-blondiaux>





Osez à Auzeville

« **Démocratie participative** ». Encore un slogan à la mode diront les grincheux, les sceptiques, les hostiles, les indifférents.



Il suffit d'écouter Laurent Guerlou pour se convaincre de l'inverse.

Laurent Guerlou est membre actif de la commission environnement. Mais il est aussi à l'origine de la commission Démocratie Participative avec Marie-Caroline Chauvet (commission Communication) et Sylvia Rennes (Cohésion Sociale). Tous trois préparent depuis plusieurs mois la mise en œuvre de ce qui fut un thème de campagne lors des Municipales. Une des premières étapes a été l'organisation d'un séminaire pour les élus, animé par la « Mission démocratie Participative / Egalité femmes

hommes », du Département. Ce séminaire a permis des échanges autour des contours de la démocratie participative et mis en exergue que c'est un voyage qui demande beaucoup d'humilité.

Laurent est d'un enthousiasme communicatif dès qu'on aborde ce sujet. L'œil pétillant, le geste se fait ample, la parole s'envole.

Il cite en vrac les communes ayant testé ce dispositif : Saillans, Brest, Vic Fezensac, et aussi Marciac, cas emblématique d'une bourgade devenue l'incontournable rendez-vous estival pour tout amateur de jazz.

Il cite aussi une expérience qui l'a marqué : celle du Grand Débat, « démarche intéressante » dont il fut un des animateurs sur la Commune.

Lors du Forum des associations, quelques idées ont émergé. Et tout projet part d'une idée, d'une utopie parfois.

D'un projet fédérateur pour toute la commune au projet impliquant une rue, un quartier, le champ de la participation citoyenne est vaste : pratiques sportives ou culturelles, embellissement de la ville, mise en valeur du patrimoine, transition écologique, échanges intergénérationnels, actions et lieux de solidarité.

Laurent garde la tête froide. *Il faut de la méthode* précise-t-il, *attirer les habitants, les écouter, les accompagner, identifier les porteurs de projet. Faire participer les habitants à la vie de la commune est un vrai défi que l'équipe de la commission est prête à relever.*

Rendez-vous lors de la prochaine *La Lettre d'Auzeville* pour vous tenir informés de l'avancement et des premiers résultats de la journée citoyenne du 16 octobre ayant pour objectif de lancer le projet de Démocratie participative.

Juliette Helson

Plaidoyer pour la participation citoyenne à la démocratie

Il est permis de s'interroger sur l'état de santé de notre démocratie :

- > Taux de participation aux différents scrutins de plus en plus faibles.
- > Explosion des thèses complotistes sur les réseaux sociaux, dans les médias.
- > Développement, au sein de notre société, de comportements individualistes, on dénonce le « système » mais on continue à en profiter.
- > Contestation du pouvoir démocratique, aux différents niveaux, par des procédés extrêmement violents...

La solution consistant à déléguer la gestion des affaires publiques à des élus au suffrage

universel pendant la durée d'un mandat est de moins en moins acceptée par nombre de citoyens. Beaucoup attendent la mise en œuvre d'une réelle participation citoyenne à la gestion des affaires publiques.

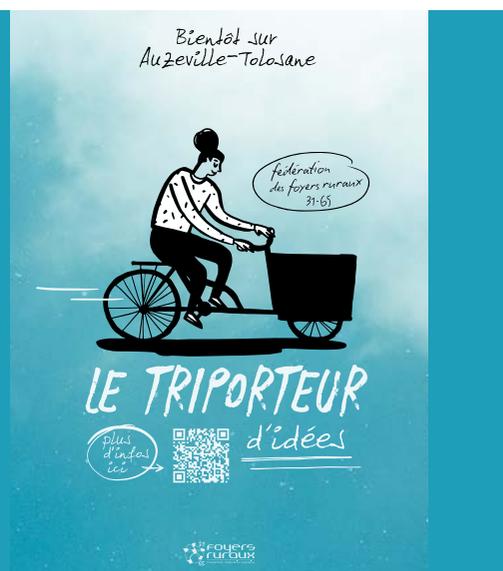
Au niveau de notre commune, et ce depuis plusieurs mandats, une participation citoyenne effective est développée par le conseil municipal, en particulier par le fonctionnement des commissions extra-municipales. Malheureusement pour le mandat actuel la covid a été un frein au développement de la participation citoyenne, rendue plus compliquée par les réunions en visioconférence. Cependant, elle s'est remise en place dès la fin de l'été.

Il s'agira de créer une véritable communauté citoyenne d'élus et d'habitants volontaires qui travailleront ensemble au service de l'intérêt général communal. Ceci au travers des commissions extra-municipales et/ou de groupes de travail spécifiques.

Ces travaux ainsi conduits permettent de s'impliquer dans la vie de la commune, de contribuer à son rayonnement et au « bien vivre ensemble » et sont également une excellente formation à une future fonction d'élu(e) pour ceux (celles) qui le souhaiteraient.

Alain Royette

Vous verrez bientôt cette affiche circuler dans Auzeville avant de le voir en vrai. Surveillez bien les prochains numéros du Télex et le site internet qui vous en diront davantage sur son usage.





La démocratie participative semée à Castanet



Interview d'Annie Avérous, conseillère municipale, déléguée au dialogue social et à la ville inclusive de la commune de Castanet



La démocratie participative est-elle réellement pratiquée par la majorité municipale à Castanet ?

« La démocratie participative est au cœur de notre action politique. Nous l'avons annoncé pendant notre campagne électorale. C'est une des priorités de notre mandat. Nous avons voté en décembre 2020 en Conseil municipal un nouveau cadre démocratique introduisant la démocratie participative. »

Pourquoi cette priorité du mandat :

« L'action politique n'est pas réservée aux seuls élus. Les citoyennes et citoyens ont une expertise de la vie locale. Réfléchir, proposer et décider ensemble, c'est la solution que nous avons choisie entre autres pour lutter contre la défiance et le désintéressement démocratique des citoyens. »

Dans quels domaines est-elle pratiquée ?

« Dans tous les domaines de notre action municipale. Chaque commission municipale peut demander à la Commission Démocratie participative de l'aider à mettre en œuvre, sur un projet dont la mission est clairement définie, la démarche de démocratie participative qui ne peut pas se résumer à la seule réunion publique qui en est la première étape. »

Concrètement pouvez-vous expliciter un exemple de mise en œuvre ?

« Oui, par exemple dans le cadre de l'urbanisme une concertation est mise en place par la Commission démocratie participative pour examiner les projets immobiliers

> Avant le promoteur venait voir le Maire pour avoir son avis et c'est sur cette base qu'il avançait dans son projet.

> Maintenant le promoteur et son architecte viennent dialoguer avec un groupe de personnes composé des élus de la commission urbanisme, des techniciens et de citoyens et citoyennes volontaires. C'est l'équipe de la Démocratie participative qui est en charge de ce dialogue. Au terme de la réunion sont donnés des avis argumentés et discutés mais non une décision.

> **Afin de respecter le principe de base de toute démarche de démocratie participative : l'accès pour tous à l'information, les principaux éléments du dossier du projet du promoteur ainsi que le rapport de synthèse sont publiés sur le site de la commune.**

> À l'issue de ce parcours, il appartient aux élus et à eux seuls d'accepter ou de refuser la dernière version du projet présentée par le promoteur.

En dehors de cet exemple, nous avons mis en place des instances de démocratie participative dont les commissions extra-municipales qui travaillent sur des missions bien définies avec des citoyens volontaires et des citoyens tirés au sort sur liste électorale, des élus, des techniciens et des associations concernés par la thématique. Nous mettons aussi en place des agoras de quartier ou comités de quartier avec des budgets participatifs. »

Quel bilan peut-il être établi après un an de mandat ?

« Beaucoup de citoyens nous font part de leur satisfaction, les citoyens qui souhaitent travailler dans le cadre de cette démarche de co-élaboration sont nombreux. Par contre, nous sommes très vigilants à ne jamais promettre ce qui n'est pas possible. »



Alain Roynette

Qu'attendez-vous de la démocratie participative ?

Auzeville, aux alentours du supermarché C... et de l'agence postale.

Je commence à désespérer après trois échecs complets pour ce sondage et les réponses des interviewés hébétés façon « la démocratie... quoi ? » avec l'air ahuri d'un pangolin à qui on aurait proposé de partager un verre de Mei Kuei Lu Chiew, le fameux saké chinois.

Le quatrième sollicité offre un espoir et un sourire qui d'emblée illumine notre échange « j'entends bien la question ! ». Mais espoir vite déçu quand il embraye tout de go : « Eh oui, regardez les Gilets Jaunes c'est ça la démocratie participative (...) » et de poursuivre inextinguible une interminable digression gilet-jauniste. J'ai coupé le contact non sans effort.

Au suivant de ces messieurs et dames. Un intello, beau parler un tantinet doctoral... qui laisse suinter un intérêt faible pour l'engagement et le passage à l'acte : [Voix caverneuse et ton solennel à la J-P Marielle] « Démocratie participative ? Ah oui, c'est l'antique Agora athénienne ou, plus près de nous, l'organisation décisionnaire dans les cantons de la Suisse. Démocratie participative est d'ailleurs

un pléonasme, par essence la démocratie est participative ! (...) ». Passons sur quelques non intéressés et autres ignorants, se balançant sur un hamac d'indifférence entre dédain et insouciance. « Ça ne marchera jamais "votre truc," vous verrez » prédit le plus désenchanté du lot.

Voici enfin - eureka ! - un bon client.

« Très intéressant ce souhait de la commune de mettre ses citoyens autour de la table pour mutualiser le pouvoir. Comme j'aimerais y participer ! » dit... ce toulousain du quartier des Minimes.

La recrue du jour sera le dernier interrogé, récent auzevillois et enthousiaste. « Dès que je suis installé, je m'engage (...) c'est la démocratie du futur (...) rompre avec le dispositif pyramidal d'exercice du pouvoir (...) inverser le sens du dispositif et partir d'idées venues des citoyens de base (...) », affirme notre concitoyen exalté...

Au total, un point positif unanimement partagé : personne n'est farouchement contre la démocratie participative. Cependant, 1) il reste du boulot, 2) l'échantillon d'une douzaine d'interviewés (2/3 masculins, tou.te.s quaranténaires et plus) n'est pas représentatif.

Stéphane Lelong

Lancement d'une nouvelle forme de Participation Citoyenne

Samedi 16 octobre a eu lieu la 1^{re} réunion pour lancer la participation citoyenne autour d'idées de projets, émis par les citoyens, pour les citoyens. L'enthousiasme et la bonne humeur étaient au rendez-vous, les idées ont fusé, les échanges ont été riches et l'apéro partagé a prolongé ce moment de convivialité.

Un prochain rendez-vous permettra d'aller encore plus loin sur les projets proposés pour voir ensemble comment les mettre en œuvre ; n'hésitez pas à nous rejoindre nombreux !





Au Casino d'Auzeville, on gagne à tous les coûts

Au supermarché Casino d'Auzeville, on travaille en famille. La famille OUDOT met un point d'honneur sur l'accueil et l'écoute des clients. Le Casino d'Auzeville est avant tout « un commerce de proximité et de convivialité ».

Le supermarché est présent sur notre commune depuis 2014 et la famille Oudot a choisi la franchise Casino pour disposer ainsi d'une grande liberté notamment dans le choix des producteurs.

Le marché de l'alimentation étant en pleine mutation, nous avons souhaité les interroger pour connaître leurs positions sur la lutte contre le gaspillage alimentaire, l'approvisionnement en produits dits locaux et autres tendances en matière de modèles et types de consommations.

Jamaa Oudot, en charge de la communication, a bien voulu répondre à nos questions.

Politique anti gaspi

Rappelons qu'une 1^{re} loi en vigueur depuis le 11 février 2016, en obligeant les supermarchés de plus de 400 mètres carrés à donner leurs invendus, a notamment permis d'augmenter les denrées alimentaires collectées par les associations. Cette loi renforcée par une nouvelle loi en 2020 « a accéléré la prise de conscience de la réalité du gaspillage alimentaire et a responsabilisé la grande distribution ».

Parmi les aliments les plus régulièrement jetés dans les foyers, au moins une

fois par mois, figurent le pain (35 %), les fruits (33 %), les légumes (30 %) et les plats non terminés (29 %). Cela représente 16 milliards d'euros perdus, soit une moyenne de 240 euros par français chaque année.

Que proposez-vous pour réduire les déchets ainsi que le gaspillage alimentaire ?

« Nous donnons la plupart de nos invendus fruits et légumes à l'association Olympe de Gouges qui vient en aide aux femmes. Ces femmes en réinsertion, fabriquent, à partir de ces invendus des confitures que nous mettons ensuite en vente dans le rayon fruits et légumes.

Nous proposons, chaque jour, via l'application « Too Good to Go » (disponible sur smartphone), des paniers diversifiés à des prix très réduits. Par exemple, le panier classique qui contient des produits frais à date très proche et des produits secs, d'une valeur de 12 €, est proposé à 3,99 €.

Nous proposons également des produits à date proche, estampillés « -30 % Zéro Gaspi » en rayon ou dans un bac spécial de produits frais prévu à cette fin et nous avons mis en place un corner spécial « Zéro Gaspi » qui nous permet de vendre à - 50 % des produits avec DLUO (Date Limite d'Utilisation Optimale « à consommer de préférence avant le ») dépassée.



Precisons qu'il convient de ne pas confondre les produits avec DLUO des produits avec DLC (Date Limite de Consommation) qui doivent être consommés avant la date limite indiquée. »



Les produits locaux sont dans l'air(e) du temps

La demande en produits locaux n'a fait que croître au cours de ces dernières années. Quelle est votre politique sur les produits locaux ?

« Nos clients souhaitent de plus en plus pouvoir consommer des produits locaux. Nous pouvons ainsi apporter un soutien

aux producteurs de nos régions et à l'emploi local. Cette tendance s'est encore amplifiée avec la crise sanitaire en cours.

Aussi notre offre en produits locaux se développe et se diversifie avec :

- **La Ferme des Coupets** pour la production animale : viande de bœuf, de porc, de veau...
- **Le Hameau des Saveurs et Les conserveries Larroque** pour des produits frais et des conserves ;
- **La Marchande de Violettes**, produits à base de violettes qui a son atelier à Purpan ;
- **La biscuiterie ariégeoise ;**
- **La Fabrique Gourmande ;**
- **Les confitures Georgelin ;**
- Pour les boissons outre une offre très conséquente en vins régionaux, on notera les bières artisanales de **La Bruguiéroise** fabriquées à Bruguières.

Cette liste, donnée à titre d'exemple, est très loin d'être exhaustive. »

Quelles autres tendances voyez-vous poindre en fonction de votre clientèle ?

« Il y a tout naturellement le BIO dont la demande ne fait que croître chez nos clients. C'est pour répondre à cette demande en produits bio et écoresponsables que nous avons créé un espace avec des rayons entièrement dédiés aux produits bio où l'on peut trouver aussi bien des produits frais, des fruits et légumes que des produits secs mais également du non alimentaire.

Il y a également l'émergence du vrac. Nous avons constaté chez nos clients une sensibilité de plus en plus grande à la lutte contre le gaspillage alimentaire. Le vrac est un moyen de permettre au client de ne prendre que ce qui lui est strictement nécessaire et donc de contribuer à la réduction du gaspillage élémentaire.

C'est ce qui nous a amenés à mettre en place :

- la vente des produits oléagineux bio en vrac ;
- le bar à salade « **Picadeli** » pour les clients désireux de consommer des produits sains et frais de qualité. Avec « Picadeli », composez selon vos envies. Avec un prix unique au kilo, pesez et emportez votre salade personnalisée. »

La participation à la vie locale

Tout d'abord il convient de souligner que le supermarché Casino est implanté dans le nouveau quartier du Pont de Bois, accessible à pied pour les habitants de ce quartier. Il est à proximité immédiate des écoles ESMA et ETPA et donc fréquenté par les étudiants de ces écoles qui ne disposent pas d'un restaurant de type universitaire.

Comment participez-vous à la vie locale ?

« La proximité des écoles ESMA et ETPA voire ENSAT nous a amenés à mettre en place une offre étudiante avec une réduction de 10 % à partir de 30 € d'achat. Nous avons aussi une offre de remise pour tous les commerçants d'Auveville et un sponsoring pour des activités sportives, exemple le hand-ball, ainsi que pour différentes manifestations et évènements.

Nous serions intéressés par un partenariat avec le Lycée agricole pour un dépôt de leurs produits car les heures d'ouverture de leur magasin sont réduites et nous sommes en constante recherche de nouveaux partenariats et ouverts à toute proposition de produits locaux pouvant compléter notre offre. »

Pour terminer l'entretien, quel serait votre message ?

« Soucieux de la satisfaction de notre clientèle, nous mettons tout en œuvre pour adapter notre offre aux besoins de nos clients. Notre démarche va bien au-delà de proposer et vendre. Nos fruits et légumes deviennent des confitures au goût insolite grâce à l'association « Olympe de Gouges ». Nos déchets organiques (viande, poisson) deviennent du compost grâce à notre nouveau partenaire « Les Alchimistes ».

En bref, nous sélectionnons et vendons de bons produits et nous nous efforçons de leur donner une nouvelle vie afin de lutter au mieux contre le gaspillage alimentaire.

Nous contribuons à notre manière à façonner un monde plus sain pour notre planète. »

Juliette Helson



Comme une lettre à la poste

Notre agence postale fête cette année ses cinq ans. Son succès auprès des usagers s'amplifie constamment avec un périmètre d'action qui s'étire au-delà même de la seule commune d'Auzeville.

Les résultats sont éloquentes :

L'agence initialement conçue pour 200 à 300 clients par mois, en a accueilli 1 380 clients par mois en 2020, dont 50 % de non auzevillois. Aujourd'hui, l'agence postale est la seconde agence, en termes de vente, de l'ensemble des agences des deux départements de l'Ariège et de la Haute-Garonne (la première étant l'agence de Lespinasse – HG).

Les activités de l'agence postale :

Outre les activités de mairie annexe (moins importantes du fait de la numérisation), les principales activités de l'agence postale sont les suivantes :

- Dépôt et retrait de colis et de courrier (en particulier recommandé).
- Achat de timbres et produits postaux divers.
- Retrait et dépôt d'argent à concurrence de 500 € par semaine.
- Dépôt de chèques...

Pourquoi un tel succès ?

D'abord pour des raisons matérielles et organisationnelles :

- Situation le long de la RD 813.
- Places de parking à proximité toujours disponibles.

- Horaires d'ouverture particulièrement adaptés aux actifs, complémentaires de ceux des bureaux de poste de Castanet et de Ramonville : **en semaine de 10h à 14h et de 16h à 18h30, le samedi de 9h30 à 12h.**

Mais aussi et surtout grâce au sens du service de la responsable de l'agence : Marie-Laure Maurel.

En effet, j'ai pu constater, à plusieurs reprises, que Marie-Laure Maurel a une très haute idée de sa mission de service public. Pour améliorer la qualité du service tant de la mairie annexe que de l'agence postale, elle prend des initiatives personnelles qui vont bien au-delà de ce qui lui est demandé par l'institution. Tout cela avec le sourire, dans le cadre d'une excellente qualité d'accueil.



Pour accomplir sa mission, Marie-Laure est entourée de Caroline Landman et Hélène Loup.

Alain Roynette

Été 2021 : quand Auzeville renoue avec les fêtes

Après plus d'un an passé entre confinement, télétravail, couvre-feu et interdictions de rassemblement en tout genre, quel bonheur de retrouver le goût de la liberté et de la fête !

En guise de préambule, le vendredi 18 juin, la place de la Mairie Vieille a vu affluer plus de 200 personnes, savourant le plaisir de se retrouver pour discuter, prendre un verre, écouter de la musique.

Cette guinguette de la musique, imaginée et organisée par la commission Animation et le service Vie Associative / Événementiel, a été un grand succès.

Autour des commerçants du marché de plein vent, proposant également de quoi se restaurer, le public a pu s'installer sur la place pour partager pizza, charcuteries, fromages... accompagnés des boissons du caviste et des buvettes animées de main de maître par l'Association « Le Petit Nicolas », des parents d'élèves du groupe scolaire René Goscinny et par l'APAC, des parents d'élèves du groupe scolaire Aimé Césaire.



Laylly, chanteuse à la voix de velours, accompagnée de ses musiciens nous a offert un répertoire actuel et très éclectique. De Gims à Jamiroquai, de Michael Jackson jusqu'aux Gypsy King, une belle prestation pour deux heures de spectacle de grande qualité. Portés par l'agence Live4u, Laylly et son band se produisent dans toute la région Toulousaine.

Par ailleurs, une restauration très sympathique était proposée par deux food trucks, ainsi qu'une buvette assurée par les parents d'élèves de l'école Aimé Césaire.



Tout au long de la soirée, une animation musicale de grande qualité a été assurée par la toute nouvelle fanfare d'Auzeville ainsi que sur une scène ouverte où se sont succédés musiciens et chanteurs. La prestation des guitaristes, bassistes et batteurs de tous âges a épaté le public auzevillois, ainsi que le renfort de la section cuivres de la fanfare.

Le grand événement de l'été s'est tenu trois semaines plus tard, le 9 juillet place Tolosane : la fête de la musique.

La première partie a été assurée par Konrad, jeune rappeur Toulousain, pour qui c'était la première grande scène live ! Ses textes sont particulièrement influencés par sa vie, sa famille, ses amis ainsi que par Toulouse. Une première partie – musiques urbaines – avant de calmer le tempo sur le registre plus soul de la deuxième partie avec Laylly et son Band.



Félicitons le service Événementiel pour la réussite de ces deux beaux événements, pour l'éclectisme de la programmation, et pour le brio à l'organisation, aux platines, au micro, au chant, à la batterie !

Pour découvrir les artistes de la fête de la musique :



Konrad



Laylly

Jean-Baptiste Puel



Un élan d'écocitoyenneté sur la commune : quand des collégiens donnent l'exemple...

Retour en arrière sur une action citoyenne : l'engagement de jeunes collégiens dans une opération de nettoyage sur notre commune, action invitant par ailleurs à la réflexion sur un défi majeur qu'est la préservation de notre environnement proche.

C'est le 19 décembre dernier, sur les espaces verts contigus à l'ancien parking en bordure de la D813 et proche du centre commercial, que l'action s'est déroulée : sous la conduite d'une équipe éducative composée d'enseignants du collège Jean-Moulin à Toulouse et d'éducateurs de la prévention spécialisée, les élèves de la 6^e Segpa, ont posé le pied après 40 minutes de balade à vélo.

Équipés de gants et sacs distinctifs, ils se sont montrés exemplaires face à l'ampleur de la tâche : ramassage et tri d'une quantité impressionnante de déchets abandonnés par des gens ayant occupé illégalement l'emplacement plusieurs mois, et visiblement peu soucieux de questions environnementales. Plastiques, papiers, débris de verre, restes d'agapes, métaux, bois et gravats ont ainsi été extraits et répartis de façon à faciliter la collecte. L'étonnement et l'incompréhension partagés ont fait émerger un questionnement pertinent sur les conséquences à plus ou moins long terme, en matière de biodiversité et de santé, d'une terre pénétrée par des déchets en décomposition, certains étant très toxiques. Trois semaines plus tôt, les mêmes élèves s'étaient illustrés dans un atelier vélo, pour des opérations d'identification, de démontage et tri de pièces destinées au réemploi ou au recyclage.

Une restitution de l'événement a été faite par les élèves : prises de vues commentées et diffusion d'une vidéo très applaudie par les familles invitées. Enfin, un bilan a confirmé qu'un tel projet s'inscrit tout à fait dans un « parcours citoyen » d'élèves prêts à s'engager pour d'autres actions porteuses de valeurs, en résonance avec les enjeux de la transition écologique.

Jean-Luc Dieudonné





La lutte contre les dépôts sauvages : les avancées de la loi Économie circulaire pour lutter contre les dépôts sauvages



Inscrit dans la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, dite loi « Agec » promulguée le 10 février 2020, le volet « Lutte contre les dépôts sauvages » (titre V) rend plus efficace la procédure de sanction prise par les maires confrontés à cette problématique. Sans prétendre à l'exhaustivité, cet article fait état de nouveautés significatives en la matière.

Rappelons que le maire doit faire usage de son pouvoir de police et ainsi « prendre les mesures nécessaires pour assurer l'élimination des déchets dont l'abandon, le dépôt ou le traitement présente des dangers pour l'environnement » (Conseil d'État, décision du 13 octobre 2017).

Du manquement constaté...

En préalable à toute procédure de sanction à l'encontre d'une personne pour manquement à la réglementation sur les déchets, la constatation de l'infraction est nécessaire. Pour cette tâche, le maire et ses adjoints (qui disposent de la qualité d'Officier de police judiciaire) peuvent désormais compter en plus sur les agents des collectivités territoriales **habilités** (habilitation délivrée par le maire ou le président de l'EPCI) et **assermentés** (prestation devant le tribunal judiciaire) après avoir suivi une formation (acquis en matière pénale et compétences techniques et juridiques).

Cette nouvelle mesure intéressera plus particulièrement toute collectivité territoriale ne disposant pas d'agent de police municipale ou de garde-champêtre. Ajoutons que l'infraction peut aussi être constatée après un dépôt de plainte.

Le constat fera alors l'objet d'un procès-verbal en matière pénale ou d'un rapport écrit en matière administrative. Enfin, la vidéosurveillance est maintenant autorisée pour constater les infractions.

... à la sanction administrative...

En cas de déchets abandonnés ou déposés, le maire est compétent pour engager une procédure de sanction administrative.

Dès que le producteur ou détenteur des déchets est identifié, le maire (ou le président du groupement de collectivités) avise le contrevenant des faits reprochés et des sanctions encourues, et l'informe de la possibilité d'exprimer des observations dans un délai de dix jours (un mois auparavant), éventuellement assisté d'un conseil ou représenté par un mandataire.

Si rien n'est fait, le maire le met alors en demeure d'effectuer les opérations nécessaires au respect de la réglementation, dans un délai fixé. Nouveauté ici : **une amende administrative « au plus égale à 15 000 euros » peut être associée à la mise en demeure.**

Avec cette loi, le délai de mise en œuvre est réduit d'un mois à dix jours et l'amende est applicable directement à ce stade. Si l'auteur n'obtempère pas, d'autres sanctions administratives pourront alors être applicables (art. 541-3 du code de l'environnement). Parmi elles, l'astreinte journalière (1500 euros), tout comme l'amende administrative, est recouvrée au bénéfice de la commune ou au groupement de collectivités.

... et pénale

Parallèlement à la sanction administrative, le maire, en sa qualité d'Officier de Police Judiciaire (OPJ) pourra établir, après constatation, un procès-verbal transmis alors au procureur de la République qui décidera d'engager ou non des poursuites pénales.

Retenons ici des modifications dans le domaine des contraventions, par exemple en cas de fait grave, une sanction jusqu'à deux ans d'emprisonnement et 75 000 euros d'amende.

Pour conclure, la loi « Agec », en introduisant une amende en début de procédure est une évolution majeure. Son effet dissuasif renforce le pouvoir de sanction du maire.

Jean-Luc Dieudonné



Un grand nettoyage de fin d'été !

Cette année encore, notre commune a participé à la journée de mobilisation mondiale pour le nettoyage de la planète, le World CleanUp Day !



Équipe GreenSAT

Deux départs ont été lancés : le samedi 18 septembre, Place Tolosane organisé par GreenSAT, association des étudiants de l'ENSAT (merci à eux pour leur dynamisme !) et le lendemain sur le parking de la Salle Orange ce sont les élus qui ont accueilli les habitants.

Même si la pluie s'est invitée au départ du samedi et à l'arrivée du dimanche, la bonne humeur était au rendez-vous ! Un grand merci aux enfants qui ont participé et nettoyé la pelouse devant la crèche du Petit Pont.

Au classement des déchets les plus ramassés nous trouvons malheureusement les habituels mégots, emballages plastiques, canettes et autres bouteilles. Un nouveau venu qui avait fait son apparition l'année dernière et qui a bien occupé nos ramasseurs encore cette année, a été le masque chirurgical...

Enfin des objets plus hétéroclites ont été dénichés dans les fossés : un narguilé, un casque de moto et des enjoliveurs !



Accueil par GreenSAT et distribution des poches poubelles !

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour l'édition 2022 du World CleanUp Day mais d'ici là, pensez à emporter une poche poubelle lors de vos ballades dans Auzeville et rappelons-nous que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !



N'oubliez pas de nous envoyer vos photos à l'adresse vieassociative@auzeville31.fr

Nous constituerons un Poster avec vos souvenirs !

Claire Maylié



Des vendanges exceptionnelles !

Auzeville-Tolosane a la particularité d'avoir en son cœur une vigne qui nourrit l'attention particulière de Christian Chervin, professeur à l'INP-ENSAT et l'ensemble des services espaces verts. Matthieu, Hervé, Christian et Chloé ont travaillé la vigne toute l'année : tonte du pourtour de la parcelle, taille des branches, débroussaillage des pieds 3 à 4 fois par an, désherbage manuel des grosses herbes indésirables, rotavator 2 fois par an... L'équipe a passé du cuivre (produit naturel) pour limiter l'attaque de quelques maladies (2 fois par an seulement) mais aussi de l'engrais biologique. Un paillage naturel (du broyé) a été déposé aux pieds des ceps en début d'année, pour favoriser leur croissance ainsi que leur production. Pour éviter que les mauvaises herbes absorbent trop d'eau au détriment des ceps de vigne, le rotavator a été passé à deux reprises (au printemps et à l'été). Cette machine permet de retourner la terre sur 10/15cm et enlève les herbes indésirables.

Cet entretien minutieux a permis de donner le meilleur rendement depuis sa création : « Nous avons récolté 613 kg de raisin (contre

seulement 128 kg l'année dernière) pour une production de 390 L de vin ! La variété Plantet, de bonne qualité, a un titre alcoométrique potentiel supérieur à 13 %. Différentes opérations de vinification sont en cours (pressurage, soutirages). Le résultat attendu est un vin nouveau qui devrait être prêt pour mi-novembre » explique Christian Chervin.

Les vendanges qui ont eu lieu vendredi 24 septembre ont rassemblé des élus, des Auzeillois, les services des espaces verts, mais aussi 2 classes d'écoles : la classe de CE2-CM1 de René Goscinny et la classe de Grande Section de maternelle d' Aimé Césaire. Avec le soleil au rendez-vous, élèves et accompagnateurs ont apprécié l'exercice de ramassage des raisins, de son transport jusque dans de grands seaux qu'ils ont vus partir pour le pressoir. Ne reste maintenant plus qu'à attendre le résultat et la dégustation !

Virginie Lacaze





Vide-greniers, une histoire d'eau

Même si on connaît la vaillance des organisateurs¹, il faut admettre qu'ils se sont encore mouillés pour l'édition 2021 du vide-greniers. Car comme il y a deux ans les averses de milieu de journée ont forcé la cessation prématurée de la manifestation.

La nature a peut-être horreur du vide (-greniers aussi ?) mais il devient certain qu'un débat va émerger : faut-il choisir une autre période pour organiser les éditions ultérieures ? That's the question.

Ce 3 octobre 2021 était attendu...

...Par les acheteurs et les curieux d'un côté, les « vendeurs » de l'autre. Dame, en 2020 le Covid avait prohibé les rassemblements de public.

Un vide-greniers ne manque pas d'atouts, les vendeurs se déchargeant d'objets devenus inutiles, les acheteurs effectuant de bonnes affaires. Après le beurre, l'argent du beurre : la négociation se passe dans une relation bienveillante et bon enfant, à la différence des transactions purement commerciales.

Le vide-greniers 2021 n'a pas fait le plein. La météo maussade et précise, prévoyant la pluie pour 14h, avait terni les enthousiasmes des uns et des autres qui étaient un peu moins nombreux. Vive le vide-greniers 2022 donc !

Stéphane Lelong

¹ Le Foyer Rural et sa présidente, Catherine Valladon qui avait confié l'organisation logistique à Catherine Vesco



La pluie qui perturbe le vide-greniers



Le vide-greniers caveau d'Ali Baba



Échanges entre présidents du FRRL, l'actuelle et un de ses prédécesseurs



Il y avait une escouade de bénévoles pour guider le chaland



Quizz

Sicoval
Communauté
d'agglomération
du Sud-Est
Toulousain



Un dossier complet sur le Sicoval est en cours et sera proposé dans la prochaine lettre LDA n°111.

Dans l'attente, nous vous proposons de tester vos connaissances sur le sujet.

Répondez spontanément. Les réponses sont quelque part dans la LDA. À vous de les trouver.

- Si vous avez moins de 5 réponses exactes, la lecture du dossier vous est recommandée.
- Si vous avez entre 6 et 8 réponses exactes, pas mal ! Et vous pouvez encore approfondir le sujet.
- Au-delà, c'est top, bravo, vous pouvez vous joindre à l'équipe de rédaction en vue de la réalisation du dossier.

Et quel que soit votre score, si vous vous posez des questions sur le Sicoval, si vous avez un témoignage à fournir, n'hésitez pas à nous contacter.

1) Le Sicoval est :

- Le Service qui gère les transports du Sud Est toulousain
- Le Syndicat des Eaux de la région toulousaine
- Le Syndicat intercommunal de la Vallée de l'Hers
- La Communauté d'agglomération du Sud Est toulousain

2) Un intrus s'est caché dans la liste :

- Castanet Tolosan – b. Labège - c. Vieille-Toulouse
- Quint-Fonsegrives – e. Auzeville-Tolosane

3) En quelle année a été créé le Sicoval

- 1960
- 1968
- 1975
- 1980

4) Quel est le budget 2020 du Sicoval ?

- Inférieur à 90 Millions d'euros
- Entre 90 et 130 Millions d'euros
- Entre 130 et 150 Millions d'euros
- Supérieur à 150 Millions d'euros

5) Le Sicoval dispose-t-il d'un CODEV ?

- Oui
- Non



6) Combien y a-t-il d'employés permanents au Sicoval ?

- Entre 100 et 200
- Entre 201 et 600
- Entre 601 et 1 200
- Plus de 1 201

7) Le président du Sicoval doit-il être un élu ?

- Oui / b. Non

8) Que veut dire PAT ?

- Politique aménagement terrestre
- Plan alimentaire de Territoire
- Produits Auxiliaires de terrain

9) Un projet est actuellement en cours concernant les mobilités.

Il remplace le :

- Plan de déplacements départemental (PDD)
- Plan de déplacement urbain (PDU)
- Projet de transports départemental (PTD)

10) Combien d'habitants sur le territoire du Sicoval ?

- Moins de 50 000
- Entre 50 001 et 70 000
- Entre 70 001 et 85 000
- Plus de 85 001

Réponses à trouver dans La Lettre



La démocratie participative : une exigence...

...Certains dysfonctionnements doivent cesser pour mieux répondre aux attentes des Auzevillois

Une excellente décision : les commissions extra-municipales

Dès son installation en mai 2020 le nouveau Conseil Municipal a défini les principes de fonctionnement des commissions municipales qui sont, de fait, des commissions extra-municipales (dans une parfaite continuité de ce qui se pratiquait lors des mandats précédents), à savoir :

- Ces commissions sont ouvertes à tous les citoyens comme lieux d'échange, d'information, de débat et de propositions mais sans pouvoir de décision.
- Elles doivent se tenir régulièrement et tenir un compte rendu de leurs travaux.

Ainsi la commission « Cohésion Sociale » a reçu, entre autres l'attribution de : « Définir la tarification des services communaux (restauration scolaire et CLAE) ».

Tout cela est parfaitement clair, honore la Municipalité et ne peut que susciter pleinement notre approbation.

Mais de graves dysfonctionnements dans la mise en œuvre

La mise en œuvre de plusieurs commissions laisse beaucoup à désirer. Il y a loin de la théorie à la pratique.

Exemple de dysfonctionnement, la tarification des services périscolaires : la restauration scolaire et les CLAEs. La commission Cohésion Sociale n'a pas été saisie en violation des décisions relatives aux commissions municipales et à leur fonctionnement !

La démocratie participative : un exercice difficile pour un élu

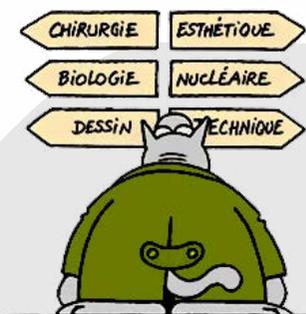
En effet, accepter, pour un élu, de partager une partie de son pouvoir avec des concitoyens n'est pas une attitude qui va de soi. Être capable d'accepter l'échange, la discussion sur des propositions argumentées de non élus exige un peu d'abnégation.

Dans ces conditions, être élu ne confère pas un pouvoir sans limite. Il faut savoir le partager. Si ce n'est pas inné cela peut s'apprendre.

François-Régis Valette

Tableau des tarifs des repas au restaurant scolaire

QF	Tranche	Tarif repas Jusqu'au 31 août 2021	Tarif repas à partir du 1 ^{er} septembre 2021	Augmentation en pourcentage	Revenu mensuel en € pour un couple avec 1 enfant
Inf à 586	1	0,53 €	0,68 €	28,30 %	Inférieur à 1 465 €
587 à 974	2	0,84 €	0,99 €	17,85 %	Compris entre 1 465 et 2 435 €
975 à 1146	3	1,88 €	2,03 €	7,97 %	Compris entre 2 435 et 2 865 €
1147 à 1322	4	3,05 €	3,20 €	4,92 %	Compris entre 2 865 et 3 305 €
1323 à 1520	5	4,18 €	4,33 €	3,59 %	Compris entre 3 305 et 3 800 €
1521 à 1674	6	4,82 €	4,97 €	3,11 %	Compris entre 3 800 et 4 185 €
Sup à 1675	7	5,25 €	5,40 €	2,86 %	Supérieur à 4 185 €



Mots pour maux

Ou les aventures d'un médecin au cours de sa carrière

Feuilletons (le Vidal) !

Mayou essaye de se rappeler le nom de ce calmant doux « à base de plante qu'une amie m'a fait essayer... Ah !... zut alors... vous le connaissez sûrement, docteur, ils font de la pub à la télé ». Je lui cite quelques noms, sans succès.

Et tout à coup -Euréka- elle se souvient : « c'était du Santa Barbara ». Après feuilletage du Vidal nous nous mettons d'accord sur Santaherba®. Les mauvais esprits qualifieront peut-être de soap cette association phyto-homéopathique. Ce qui est sûr, c'est que plus personne ne pourra douter du potentiel sédatif de la télé.

Stéphane Lelong



État Civil / Du 16 avril 2021 au 30 septembre 2021

NAISSANCES

- Mathilde Rose TAILLANDIER - 16/04/2021
- Lou Phuong-Thao DELARCHE - 8/07/2021
- Lucas Baptiste FRANCK - 28/07/2021
- Paul Colin LAFRIQUE - 04/08/2021
- Naya TROUILLÉ - 12/08/2021
- Alma Zélie BODIN - 15/08/2021
- Vida Martine Elena CANELLE RAMIREZ - 10/09/2021
- Eliott Edouard Femi AGBODJO COLY - 16/09/2021

MARIAGES :

- PIOVESAN Alexandre Mariano et ARAUJO IQUIRA Yolanda Cristina - 24/04/2021
- GOUIN Olivier François et DE RUFFRAY Marie-Thérèse Elisabeth - 22/05/2021
- SOULEYREAU Nicole et ROSSIQUET Christian Henri - 12/06/2021

- MOYSE Xavier Joël et VOISIN Sandrine - 26/06/2021
- CASTILLON Jean-Claude et KYRIAKOS Nicole Rosette Claudine - 07/07/2021
- MUSHENIE Betu-Déborah et MIGUEL KIMPA Job Paulo - 31/07/2021
- SALGUES Mathilde Laura et MÉNARD Flavien Michel Béatrice - 31/07/2021
- DERAL Gaël Hugues Daniel et LE DEMNAT Céline Liliane Marie-Suzanne - 28/08/2021
- RESSOUCHE Antoine et MURILLO ROJAS Meylin Adriana - 25/09/2021

DÉCÈS :

- TUDURI Yvette Renée veuve ESCANDELL - 21/04/2021
- BERGES Claude Pierre Angel - 23/04/2021
- ROMEO Bruno - 28/04/2021
- CARRATALA Jean Joseph - 20/05/2021
- HUOT Josette Yvonne Georgette veuve HANSEN - 23/06/2021
- PORTEILLE Paulette Madelaine Andréa Epouse VIELLE - 26/06/2021
- BOZZAT Arietta Louisa Ansel - 10/08/2021
- PIZON Geneviève Marie Louise Marguerite épouse AUBRY - 18/08/2021
- GIMENO Gisèle Claude veuve DUFRESNE - 21/08/2021
- SOTO CORTES Rosa veuve ZARAGOZA SUAREZ - 23/08/2021
- LLITERAS André Joseph - 14/09/2021
- QUINTAL Marie-Jeanne veuve GOMBAUD - 19/09/2021
- MARRAST Jeannine Pierrette - 19/09/2021
- ANCÉIY Jacques - 22/09/2021

Pharmacie de garde : 32 37

Malade la nuit, le week-end ou un jour férié ?

Avant de vous déplacer, téléphonez au **3966** allo docteur
(coût d'un appel local depuis un poste fixe)

Vendanges !

